



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 3 MARS 2024 // N°761 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

**AUTOMOBILES
DÉBUT DE
L'ACQUITTEMENT
DES VIGNETTES
POUR 2024**

Lire en page 05



**PLAN MATTEI
LA CONTRIBUTION
D'ALGER FERA
DE L'ITALIE UN HUB
DE L'UE**

Lire en page 02



**ILS SONT ACCUSÉS
DE SEMER LE CHAOS
DANS MOGADISCIO
SIX
RESSORTISSANTS
MAROCAINS
CONDAMNÉS
À MORT POUR
TERRORISME
EN SOMALIE**

Lire en page 16

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À LA CLÔTURE DU 7^E SOMMET DU GECF :

« LA DÉCLARATION D'ALGER, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS ACTUELS ET FUTURS »

Lire en page 3

- MAHMAH BOUZIANE, EXPERT : « PROMOUVOIR LA VALEUR DU GAZ DANS LA CHAÎNE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE »
- ABDELMADJID DEBI, RECTEUR DE LA FACULTÉ DE OUARGLA : « IL S'AGIT D'UN CARTEL DÉTENTEUR DE 40% DE LA PRODUCTION MONDIALE »
- LARBI GHOUNI, EXPERT ÉCONOMIQUE : « LE SOMMET PERMET UN CONSENSUS ENTRE LES PAYS PRODUCTEURS »



BANDE DE GAZA

LE BILAN DES VICTIMES DU « MASSACRE DE LA FARINE » S'ALOURDIT À 116 MORTS

Lire en page 16





PLAN MATTEI : LA CONTRIBUTION D'ALGER FERA DE L'ITALIE UN HUB DE L'UE



En marge de sa participation aux travaux du 7^e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), la vice-ministre italienne de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Vannia Gava, a affirmé

que «la contribution de l'Algérie au plan Mattei, promise à hauteur d'un milliard d'euros, contribuera à faire de l'Italie un hub énergétique». Un véritable «pont» entre l'Europe et l'Afrique, a-t-elle précisé, ce samedi, dans un entretien à

l'agence italienne d'information «Agenzia Nova». Selon la vice-ministre, la «contribution d'Alger au Plan Mattei vise à financer des projets communs de coopération dans les pays africains, en particulier dans la zone du Sahel», soulignant qu'«en ce qui concerne le rôle de l'Italie, nous sommes absolument un pont stratégique avec l'Union européenne» grâce, notamment, au Transmed, qui fait de l'Italie un hub énergétique desservant l'Autriche et l'Allemagne. Le gazoduc Transmed a été construit avec pour fonction principale de transporter du gaz d'origine algérienne vers l'Italie.

PROTECTION CIVILE : UN BILAN LOURD EN 2023



Au total, 1 893 personnes ont trouvé la mort et 79 771 autres ont été blessées dans 63 697 accidents de la route survenus en 2023, selon le bilan annuel de la Direction générale de la Protection civile, rendu public. Le bilan des accidents domestiques fait état de

5 475 morts, dont 170 par asphyxie et 5 suite à des explosions, et 713 032 blessés. Les incendies urbains ont fait 60 morts et les incendies de voitures et de véhicules 13 morts, selon la même source, qui précise que 23 personnes ont trouvé la mort et 161 autres ont

été blessées dans 14 099 incendies de forêt et de récoltes. Les bilans des effondrements et des inondations font état respectivement de 17 et 19 morts, précise le document, signalant 214 morts par noyade au niveau des plages (surveillées et interdites à la baignade).

Boughali à Abidjan

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est rendu hier à Abidjan en Côte d'Ivoire pour participer aux travaux du sommet de l'union parlementaire des Etats membres de

l'OCI (UPCI). M. Boughali y conduit une importante délégation de parlementaires et de sénateurs algériens devant prendre part aux travaux de cette réunion prévue du 02 au 05 mars prochain.

L'ALGÉRIE ET LA MAURITANIE SIGNENT UN ACCORD SUR LA GREFFE D'ORGANES

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi, la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre l'Agence nationale des greffes (ANG) et le Conseil mauritanien de don, du prélèvement et de la transplantation d'organes et de tissus humains en vue de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine. Ont cosigné cet accord le directeur général de l'ANG, Hocine Chaouche, et le président du Conseil mauritanien de don, du prélèvement et de la transplan-

tation d'organes et de tissus humains, Abdellatif Sidi Aly. Dans son allocution à cette occasion, M. Saihi a précisé que cet accord "s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de coopération dans le secteur de la santé entre les deux pays frères". Il a également évoqué les principaux axes de l'accord, à l'instar de "la formation des spécialistes mauri-

taniens en s'appuyant sur l'expérience algérienne dans le domaine de la greffe d'organes", ainsi que "la formation de compétences des frères mauritaniens dans la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale et la réalisation de greffes d'organes". Pour sa part, le directeur général de l'ANG a expliqué que cette coopération concernera en premier lieu le domaine de la greffe rénale sur la base de l'expertise des médecins algériens afin de permettre à leurs frères mauritaniens d'ac-

quérir des compétences médicales dans le domaine de la greffe d'organes. De son côté, le président du Conseil mauritanien de don, du prélèvement et de la transplantation d'organes et de tissus humains a souligné l'importance de cet accord pour son pays afin de lancer un programme de greffe rénale, qui constitue, a-t-il dit, "une étape importante permettant de soulager la douleur des patients atteints d'insuffisance rénale et des personnes en besoin de greffes d'organes".

Communiqué des factions palestiniennes réunies à Moscou

Les factions palestiniennes réunies à Moscou expriment leurs remerciements et leur appréciation aux dirigeants russes pour avoir accueilli leurs réunions et pour leur position en faveur de la cause palestinienne. Ils mettent l'accent sur le dialogue pour parvenir à une unité nationale globale incluant toutes les forces et factions palestiniennes dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime du peuple palestinien. Les factions ont affirmé leur accord sur un ensemble de points :
Faire face à l'agression criminelle israélienne et à la guerre génocidaire qu'elle mène contre notre peuple dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Al Qods, avec le soutien, l'assistance et la participation des



États-Unis d'Amérique. Résister, arrêter et contrecarrer les tentatives visant à déplacer notre peuple de sa patrie, la

Palestine, en particulier dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie et à Al Qods, et souligner l'illégalité des colonies et de leur

expansion, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies. Travailler à la levée du siège barbare imposé à notre peuple dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et fournir une aide humanitaire, vitale et médicale sans restrictions ni conditions. Contraindre l'armée d'occupation à se retirer de la bande de Gaza et empêcher les tentatives visant à établir son occupation ou son contrôle sur une partie quelconque de la bande de Gaza sous prétexte de zones tampons, ainsi que sur le reste des territoires occupés, et à adhérer à l'unité de tous les territoires palestiniens conformément à la Loi fondamentale. Rejetant toute tentative visant à séparer la bande de Gaza de la Cisjordanie, y compris Al Qods,

dans le cadre des efforts visant à priver le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination et à établir son État libre et indépendant avec la pleine souveraineté sur tous les territoires palestiniens occupés, avec Al Qods pour capitale, conformément aux résolutions internationales. Soutenir la fermeté héroïque de notre peuple en lutte et sa résistance en Palestine et son souci de soutenir notre peuple dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, en particulier à Al Qods, et sa vaillante résistance, pour surmonter les blessures et les destructions causées par l'agression criminelle, reconstruire ce que l'occupation a détruit et soutenir les familles des martyrs et des blessés ainsi que tous ceux qui ont perdu leur maison, leurs biens et leurs ressources.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA CLÔTURE DU 7^E SOMMET DU GECF :

«LA DÉCLARATION D'ALGER, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS ACTUELS ET FUTURS»

Le Président Tebboune a poursuivi : "L'Algérie, en sa qualité de pays hôte de l'Institut de recherche sur le gaz, et en étroite coopération avec le Forum, s'engage à coopérer avec tous les Etats membres."

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, hier, en clôture du Sommet sur le gaz que la Déclaration d'Alger constitue « une étape importante dans notre réponse aux défis actuels et futurs » et qui « confirme notre ferme détermination à étendre l'utilisation du gaz avec l'efficacité et la durabilité nécessaires dans un monde caractérisé par des changements rapides ». Dans son discours, le Président Tebboune a souligné : « Nous clôturons les travaux du 7^e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, et je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude à tous les participants pour avoir répondu à notre invitation et pour leur contribution efficace aux travaux. Des remerciements sont dus au Secrétaire général du Forum et à tous ses cadres pour l'enthousiasme et le dévouement dont ils ont fait preuve lors des réunions préparatoires aux travaux du sommet, et pour ce qu'ils ont accompli comme efforts pour préparer les travaux du Sommet. « Les bons résultats que nous avons obtenus ensemble, et qui ont abouti à la « Déclaration d'Alger », n'auraient pas été obtenus sans votre sincère dévouement et votre participation. Vous avez été méticuleux en enrichissant les points de l'ordre du jour de ce sommet et en m'aidant à gérer

les séances. » Le Président Tebboune a poursuivi : "L'Algérie, en sa qualité de pays hôte de l'Institut de recherche sur le gaz, et en étroite coopération avec le Forum, s'engage à coopérer avec tous les Etats membres". « Le dialogue doit contribuer à formuler une vision collective qui consacre les principes de partage des risques et des bénéfices et l'importance des contrats gaziers à terme pour assurer la continuité des investissements, vision qui sauvegarde les intérêts des producteurs et des consommateurs dans le cadre d'une voie durable, faite d'équilibre entre la sécurité énergétique, le développement durable et la protection de l'environnement, et qui puisse nous conduire vers un avenir qui garantit la prospérité aux générations futures ». A l'ouverture du Sommet, le chef de l'Etat avait souligné que l'Algérie, qui « prend conscience avec tous ses partenaires que le gaz naturel est une source d'énergie abondante, abordable et respectueuse de l'environnement et soutient l'intégration des sources d'énergie renouvelables, a toujours soutenu l'idée d'élargir le rôle du gaz naturel dans l'économie durable et son utilisation comme source propre avec des énergies nouvelles et renouvelables. » « Si nous cherchons tous à soutenir le progrès technologique dans ce domaine, les contrats à long terme, des prix équitables et des



politiques qui encouragent des investissements stimulants dans le domaine énergétique, alors les défis d'aujourd'hui nous obligent à renforcer le dialogue et l'action multilatérale qui conduisent à la réalisation de les objectifs que nous nous sommes fixés lors de la création de notre forum » avait-t-il ajouté. Qualifiant le GECF de plateforme de coopération, le président de la République s'est adressé aux participants du forum affirmant qu'"en tant que partisans de cette orientation, nous sommes de plus en plus soucieux de renforcer le dialogue pour que notre forum puisse contribuer à la consolidation de nos intérêts mutuels et à la cristallisation d'un consensus autour du rôle vital du gaz dans le développement durable et la construction de notre vision commune". Tebboune a appelé, dans ce sens, à "prendre des

mesures concrètes pour poursuivre le développement des ressources gazières à travers des investissements continus, la coopération dans les technologies et l'innovation et le développement de techniques d'extraction et de commercialisation, notamment par le biais de l'Institut de recherche sur le gaz du GECF, que l'Algérie se réjouit d'abriter". Tout en citant l'Institut de recherche du gaz (GRI) du GECF que l'Algérie abrite et qui devra passer au cap de développement de partenariats avec d'autres instituts des pays membres du GECF, mais aussi d'autres instituts dans le monde, le président de la République a souligné que le renforcement du GECF avec l'adhésion du Mozambique et de la Mauritanie en qualité d'observateurs, mais aussi du Sénégal, dont la demande d'adhésion a été

actée hier vendredi, permettra à ce Forum d'élargir le dialogue et la concertation pour placer le gaz comme un élément clé dans la transition énergétique dans le monde. Il a fait part, à cette occasion, de l'aspiration de l'Algérie à "poursuivre son étroite coopération avec les membres du GECF, qui continue à attirer de nouveaux membres, lesquels contribueront, sans nul doute, aux efforts visant à renforcer la place du Forum au plan international et à lui permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques". Le président de la République a appelé dans ce contexte au renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays membres, d'une part, et entre les exportateurs et les importateurs, d'autre part, en vue de garantir les approvisionnements en gaz et la stabilité du marché mondial. I.M.A et M.H.

7^e Sommet du GECF : les points clés de la Déclaration d'Alger

« Nous, chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, répondant à l'invitation de Son Excellence le Président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Abdelmadjid Tebboune, nous sommes réunis dans la ville historique d'Alger, le deuxième jour de mars 2024, à l'occasion du septième sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, dans un esprit de solidarité et de coopération.

«TOUT D'ABORD, NOUS RAPPELONS :

Les déclarations émanant des précédents sommets du Forum des pays exportateurs de gaz, tenus à Doha (État du Qatar) en 2011, à Moscou (Fédération de Russie) en 2013, à Téhéran (République islamique d'Iran) en 2015 et au Qatar, en 2022.

« DEUXIÈMEMENT, NOUS SOULIGNONS :

-Les droits souverains absolus et permanents des États membres sur leurs ressources en gaz naturel.
-Notre engagement envers les objectifs du Forum des pays exportateurs de gaz et notre détermination à renforcer le rôle du Forum en nous concentrant sur sa contribution à la sécurité, à la justice et à la durabilité de l'énergie dans le monde.
-Nous nous efforçons de gérer efficacement et d'encourager l'utilisation des ressources en gaz naturel dans les États membres, dans le but de promouvoir un développement durable qui profite à la fois aux producteurs et aux consommateurs.
-L'importance de la coopération et de la coordination entre les États membres pour développer la recherche, l'innovation et le transfert de connaissances et de technologies liées au gaz naturel, en plus d'échanger les meilleures pratiques et de renforcer les capacités.
-Nous soutenons un dialogue fort et significatif entre les

producteurs, les consommateurs et les autres parties prenantes concernées, afin d'assurer la sécurité de l'offre et de la demande et de renforcer la stabilité et la défense du marché afin que les marchés du gaz naturel soient ouverts, transparents, exempts d'obstacles et sans discrimination.

TROISIÈMEMENT, NOUS RECONNAISSONS :

-Le rôle fondamental du gaz naturel dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, la satisfaction des besoins énergétiques croissants dans le monde et la garantie d'un accès mondial pour tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne.
-Les contributions du gaz naturel respectueux de l'environnement pour relever les défis posés par le changement climatique et son importance pour parvenir à des transitions énergétiques justes, équitables, régulières, globales et durables, en tenant compte des circonstances, des capacités et des priorités nationales, et du fait que la croissance économique, le progrès social et la protection de l'environnement sont les trois piliers du développement durable qui sont interconnectés et se soutiennent mutuellement.
-Les risques et défis auxquels le marché du gaz naturel est confronté en raison de la situation géopolitique et économique, notamment en termes de flux physiques de gaz, de règles de fonctionnement du marché, d'accords contractuels, de flux d'investissements durables et de sécurité des installations de gaz naturel sensibles.
-Il est extrêmement important de garantir la demande de gaz naturel et d'établir des cadres juridiques et réglementaires transparents et non discriminatoires, en plus de politiques énergétiques, commerciales, fiscales et environnementales prévisibles dans les pays importa-

teurs et de transit de gaz.

-La nécessité d'adopter des pratiques innovantes et une recherche à orientation scientifique pour renforcer le rôle important du gaz naturel dans l'amélioration de l'accès à l'énergie et la réduction de la pauvreté énergétique.

QUATRIÈMEMENT, NOUS RENOUELONS :

a- Notre soutien à tous les pays dans leur lutte inlassable contre la pauvreté énergétique et dans leur détermination à assurer la prospérité de leurs populations, ainsi qu'à exercer leurs droits fondamentaux à développer leurs ressources énergétiques.
b- Nous condamnons toutes les restrictions économiques unilatérales prises sans l'approbation préalable du Conseil de sécurité des Nations Unies et toute application extraterritoriale de lois et réglementations nationales contre les États membres du Forum des pays exportateurs de gaz qui affectent négativement le développement et le commerce du gaz naturel et constituent une menace pour la sécurité des approvisionnements en gaz naturel.
c. Nous sommes préoccupés par les fluctuations récurrentes de la demande de gaz naturel, qui affectent négativement la performance économique mondiale, et affirmons notre détermination à travailler avec toutes les parties pour parvenir à des marchés équilibrés et fiables pour le gaz naturel.
d. L'importance des contrats de gaz naturel à moyen et long terme, des prix du gaz naturel justes et stables et des investissements permanents dans le domaine du gaz naturel pour renforcer la sécurité énergétique et soutenir le développement de systèmes énergétiques résilients.

ELLE CONTIENT UNE SÉRIE DE RECOMMANDATIONS

LA « DÉCLARATION D'ALGER » TRACE LES CONTOURS FUTURS DES MARCHÉS GAZIERS MONDIAUX

La Déclaration d'Alger, lue par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, à l'issue du sommet, souligne que les pays membres appellent à la préservation des droits souverains et absolus des États membres sur leurs ressources naturelles comme ils se sont engagés à renforcer le rôle du forum dans la contribution à une distribution équitable de l'énergie dans le monde.

Le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'est clôturé, samedi à Alger, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par l'adoption à l'unanimité de la « Déclaration d'Alger ». La « Déclaration d'Alger » précise que les pays membres du Forum « encouragent l'utilisation des ressources gazières dans le but de promouvoir un développement durable bénéficiant aux producteurs et aux consommateurs » et s'engagent pour une coopération en matière de recherche, d'innovation, d'échange

technologique et de renforcement des capacités. Les membres du Forum du GECF soutiennent « un dialogue significatif entre producteurs et consommateurs pour garantir l'offre et la demande et renforcer la stabilité du marché. » et reconnaissent le rôle fondamental dans la réalisation des objectifs des Nations Unies et la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux. Ils soulignent en outre les risques auxquels le marché du gaz est confronté en raison des conditions mondiales et la nécessité de renforcer la capacité à résister aux catastrophes naturelles ou à

l'utilisation judicieuse des technologies. La « Déclaration d'Alger » condamne, par ailleurs, « toutes les restrictions économiques unilatérales sans l'approbation préalable du Conseil de sécurité contre les États membres du Forum des pays exportateurs de gaz qui constituent une menace pour l'approvisionnement naturel. » et insiste notamment sur l'importance des contrats à moyen et long termes avec des prix équitables comme elle appelle enfin au renforcement de la coopération pour fournir un approvisionnement efficace en gaz. M.H.

PAROLES D'EXPERTS

MAHMAH BOUZIANE, EXPERT DES MARCHÉS ET EX-SG DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

«Promouvoir la valeur du gaz dans la gamme énergétique mondiale»

L'expert en énergies et ancien SG du ministère des Énergies renouvelables, Mahmah Bouziane, a assuré à l'Express que «les représentants des pays exportateurs de gaz sont tout à fait conscients des enjeux énergétiques en cours et qu'ils travaillent avec application à renforcer la position des pays exportateurs dans la mise en valeur de leur produit afin de s'imposer vigoureusement dans le marché gazier».

Alors que les investissements dans le segment gazier imposent aux États producteurs de gros budgets, «il est tout à fait légitime que ceux-ci tentent de protéger leurs investissements et cherchent à les rentabiliser contre un marché volatile et des jeux de marché aléatoires».

Selon notre expert, «les pays producteurs travaillent également de concert avec les pays dits «consommateurs» afin qu'il y ait consensus entre producteurs et acheteurs dans la visibilité et la transparence ; pour cela, dit-il, «il faut une certaine maîtrise de l'offre et de la demande», et partant, «le Forum des pays exportateurs œuvre également à promouvoir la valeur du gaz, sa fonction d'allié des peuples, sa valeur ajoutée dans la gamme énergétique mondiale et environnementale».

«Partant de tout cela, les pays producteurs promeuvent la valeur du gaz en tant que meilleur combustible possible pour la planète, à tous points de vue, y compris son coût, à la portée de tous, et de ce fait, incitent à un meilleur investissement dans le secteur gazier».

ABDELMADJID DEBI, RECTEUR DE LA FACULTÉ DES HYDROCARBURES ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, OUARGLA :

«IL S'AGIT D'UN CARTEL DÉTENTEUR DE 40% DE LA PRODUCTION MONDIALE»

«Personnellement, je prends en considération trois points essentiels, concernant ce Sommet du gaz. D'abord, il s'agit de pays qui possèdent 70% des réserves mondiales du gaz ; ensuite, c'est un cartel qui est détenteur de 40% de la production mondiale ; enfin, les pays présents aujourd'hui, à Alger, sont maîtres de 50 % des transports gaziers via les pipe-

lines».

«Ce faisant, je dois également énumérer les trois objectifs qui doivent accompagner la puissance gazière, à savoir la justice sociale, le développement durable et le respect de l'environnement».

D^r REDOUANE ABBASI, EXPERT :

«UNE SYMBOLIQUE FORTE»

«La tenue du sommet du Forum des pays exportateurs de gaz en Algérie coïncide avec le 60^e anniversaire de l'arrivée de la première cargaison de gaz naturel liquéfié que l'Algérie a exportée vers la Grande-Bretagne en 1964». Abbasi a indiqué, en outre, que «le Sommet du gaz d'Alger prend de la consistance et beaucoup de symbolique à un moment où les hostilités contre l'Algérie fusent de toutes parts, et cela lui confère une certaine hauteur politique pour défendre ses intérêts économiques et ceux du cartel gazier dans lequel il s'active».

MOHAMED HAMMAM, SG DU FORUM ET EXPERT GAZIER :

«NOMBRE DE PAYS PRODUCTEURS VEULENT OBTENIR LE STATUT D'OBSERVATEUR»

Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, Mohamed Hamman, s'est félicité, d'abord, de voir que «l'afflux des États membres du Forum en Algérie serait l'occasion d'inaugurer le nouveau siège de l'Institut de recherche sur le gaz du Forum. «De même, le Forum sera une occasion attendue pour parapher un mémorandum d'accord avec la Commission africaine de l'énergie, l'Institut de recherche économique pour les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Est, en plus d'honorer des personnalités et des institutions exemplaires pour leur contribution distinguée dans le secteur du gaz. Ce Forum est d'autant plus intéressant que nombre de pays producteurs de gaz naturel cherchent à le rejoindre et à obtenir le statut d'observateur».

NOUREDDINE LEGHELIEL, EXPERT DES MARCHÉS PÉTROLIERS ET ANALYSTE À LA BOURSE DE STOCKHOLM :

«RETOMBÉES IMMÉDIATES DU SOMMET D'ALGER SUR LES PRIX»

L'analyste de la Bourse de Stockholm,

Noureddine Legheliel, qui a participé jeudi à la séance d'ouverture de la 7^e séance du forum au niveau des experts, a confirmé que les prix du gaz «ont augmenté lundi de 18 % au marché américain, et 15 % sur le marché européen, et cette hausse peut être comprise dans l'ABC de la Bourse comme l'une des retombées du Sommet algérien, avant même sa tenue».

Il explique que les prix se sont inversés lundi après avoir atteint une «baisse significative» vendredi dernier, alors que le prix du gaz aux États-Unis d'Amérique a atteint 1,56 \$ par million d'unités thermiques britanniques (BTU) et qu'en Europe, le prix a atteint 22,61 euros par mégawattheure»

Il a souligné également que «les prix du gaz sont toujours orientés à la hausse», et qu'il s'attend à ce que d'ici une semaine le prix du gaz atteigne 2 dollars aux États-Unis et dépasse 30 euros en Europe, soulignant que c'est «une chose positive pour les producteurs du marché du gaz, car en Europe et en Amérique, ils suivent ce sommet avec beaucoup d'intérêt».

MUSTAFA SAÏJ, PROFESSEUR EN SCIENCES POLITIQUES :

«LES CONSOMMATEURS RECHERCHENT DES FOURNISSEURS FIABLES COMME L'ALGÉRIE»

Le professeur de sciences politiques et relations internationales, Mustafa Saïj, dit que ceux qui s'intéressent au marché du gaz «surveillent de près ce qui ressortira du sommet algérien, qui intervient dans des circonstances exceptionnelles au niveau géopolitique international».

Il a souligné que «le facteur géopolitique pèse toujours lourdement sur le marché du gaz» et constitue l'une des «variables clés» susceptibles d'affecter les tendances futures de cette ressource mondiale vitale.

«Pour les consommateurs, il est primordial d'assurer un approvisionnement régulier, et ils recherchent des fournisseurs fiables comme l'Algérie».

LARBI GHOUMI, EXPERT ÉCONOMIQUE :

«LE SOMMET PERMET UN CONSENSUS ENTRE LES PAYS PRODUCTEURS»

L'expert économique Larbi Ghouini a souligné que le sommet d'Alger «permet de préserver le marché mondial de l'énergie, en parvenant à un consensus entre les pays producteurs».

Aussi, «la demande mondiale en gaz connaît une augmentation significative», soulignant que cela accroît l'importance du Sommet d'Alger, «où les experts et les décideurs diagnostiquent la réalité du marché, tout en construisant une vision d'avenir qui garantirait les intérêts des pays producteurs».

PROFESSEUR MOHAMED HIMRANE, CHERCHEUR AU CENTRE DE L'ÉCONOMIE APPLIQUÉE :

«CE TYPE DE CONSENSUS NOUS PERMET DE GARANTIR LES OBJECTIFS ESSENTIELS»

Le Professeur Mohamed Himrane est chercheur au Centre de l'économie appliquée au développement (CREAD), un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il nous dresse ici le contexte dans lequel est intervenu le Sommet d'Alger sur le gaz. «Le climat était propice lors de ce Sommet sur le gaz pour avancer et aller vers un consensus entre les pays producteurs».

«Ce type de consensus nous permet de garantir les objectifs essentiels, dont la préservation de la souveraineté en matière de protection de nos propres ressources, la défense de nos intérêts gaziers et l'organisation des marchés gaziers».

«Mais c'est sur la promotion et la défense de cette ressource irremplaçable, qui est le gaz, que le Sommet s'est articulé ; car nous avons eu droit ces dernières années à des menées répétitives sur la nécessité d'aller vers les énergies renouvelables, ce qui a poussé certains pays à réduire leurs investissements en matière pétrolière. Mais c'est le contraire qui est arrivé, avec une plus grande demande sur les énergies fossiles».

«On s'en souvient, lors de la crise de 2021, le prix du gaz a périclité pour atteindre 5 euros ; mais la guerre en Ukraine a mis en avant cette évidence et les prix se sont surmultipliés par 10. La crise gazière s'est également reflétée sur son surcoût, de sorte qu'on était devant 175 millions de personnes qui n'avaient plus les moyens de continuer à bénéficier de gaz, en 2022. Et cela a mené l'Europe à plafonner les prix du gaz».

«Donc nous sommes devant une véritable crise du gaz et le Sommet d'Alger est venu au bon moment pour rectifier le tir, introduire des corrections et tracer des balises».

Propos recueillis par F.O.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE INTERCONTINENTALE

Le GECF signe deux accords avec l'AFREC et l'ERIA

Le premier protocole d'accord entre le GECF et l'AFREC représente, selon le communiqué, "une étape importante vers la réduction de la pauvreté énergétique et le renforcement de la sécurité énergétique en Afrique, s'alignant sur les objectifs des deux parties de promouvoir un développement socio-économique durable et inclusif".

Le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a signé, vendredi à Alger, en marge des travaux du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, deux protocoles d'accord avec la Commission africaine de l'énergie (AFREC) et avec l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie de l'Est (ERIA), visant à renforcer la coopération énergétique en Afrique et en Asie de l'Est et du Sud-Est, selon un communiqué du GECF.

"Le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) est fier d'annoncer la signature de deux protocoles d'accord essentiels : d'abord avec la Commission africaine de l'énergie (AFREC) et, ensuite, avec l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie de l'Est (ERIA). Les

partenariats avec l'AFREC et l'ERIA impliqueront le partage d'expertise, la conduite de recherches conjointes et l'organisation d'ateliers dans le secteur de l'énergie en vue de promouvoir le développement durable et les progrès technologiques en Afrique et en Asie de l'Est et du Sud-Est", a précisé le communiqué.

Le premier protocole d'accord entre le GECF et l'AFREC représente, selon le communiqué, "une étape importante vers la réduction de la pauvreté énergétique et le renforcement de la sécurité énergétique en Afrique, s'alignant sur les objectifs des deux parties de promouvoir un développement socio-économique durable et inclusif". Dans cette perspective, le GECF et

l'AFREC s'engagent à "travailler en étroite collaboration pour exécuter les activités décrites et partager leurs expériences et meilleures pratiques dans le secteur de l'énergie" a fait savoir le GECF, soulignant que la collaboration englobera des activités conjointes dans les domaines de l'analyse du marché de l'énergie, des données et informations, du progrès technologique et des stratégies de décarbonation du système énergétique.

Quant au deuxième protocole d'accord signé avec ERIA, le GECF a affirmé que cet accord représentait "l'engagement des deux parties à renforcer la coopération et la collaboration, avec un objectif commun de promouvoir un développement durable, sûr, équitable et

respectueux de l'environnement dans le secteur de l'énergie". Il est prévu, ainsi, l'échange d'informations et de données, le partage de connaissances et de bonnes pratiques, ainsi que l'organisation d'ateliers conjoints et le développement d'études collaboratives.

"Ces efforts concertés visent à stimuler l'avancement des technologies modernes au sein de l'industrie du gaz naturel, tout en soutenant le processus d'intégration économique dans l'ASEAN et en Asie de l'Est. Grâce à cette collaboration, le GECF et l'ERIA cherchent à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU)", selon le communiqué du GECF.

M.H.

NATIONS UNIES

L'ALGÉRIE PRÉSENTE À NAIROBI POUR LA 6^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE L'ONU SUR L'ENVIRONNEMENT

L'Algérie a pris part aux travaux de la 6^e session de l'Assemblée des Nations Unies sur l'Environnement, qui s'est tenue à Nairobi du 27 février au premier mars 2024.

La délégation algérienne, conduite par l'Ambassadeur Mahi Boumediene, a mis en avant, à cette occasion, les principes fondamentaux auxquels tient l'Algérie dans le cadre de l'élaboration d'une réponse globale aux défis climatiques actuels, dont la sévérité se fait ressortir davantage en Afrique, qui pourtant n'en est pas responsable et se trouve face à une vulnérabilité climatique contrariant son développement socio-économique.

Elle a plaidé en faveur d'une réaction internationale concertée et coordonnée s'inspirant des responsabilités historiques de ce dérèglement environnemental et des niveaux asymétriques de développement entre les pays, en se référant aux priorités et spécificités nationales afin de combiner les problématiques climatiques et celles de l'agenda de développement durable 2030.

L'Algérie a appelé les pays développés à honorer leurs engagements financiers envers les pays en développement afin de leur permettre d'avoir les moyens de mise en œuvre des différents instruments internationaux environnementaux, dont l'efficacité dépend de la disponibilité des outils d'application.

La délégation algérienne a mis en relief, à l'occasion de cette Assemblée, l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics, sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la priorité de prémunir le pays contre les méfaits des dérèglements environnementaux actuels et de réduire autant que possible leur impact sur les conditions de vie de la population, en rappelant les principales initiatives ambitieuses entreprises par le gouvernement algérien tendant non seulement à offrir un climat de vie aussi adéquat que possible, mais aussi à préserver les richesses écologiques nationales.

L'Ambassadeur Mahi Boumediene a également rappelé l'initiative du Président Tebboune d'inscrire dans la Constitution algérienne le principe de la protection environnementale et le développement durable et, de là, le droit du citoyen à vivre dans un environnement sain.

R.N.

AUTOMOBILES

Début de l'acquittement des vignettes pour 2024

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé que l'acquittement des vignettes automobiles 2024 débutera samedi, au niveau des bureaux d'Algérie Poste, et ce dimanche au niveau des recettes des impôts et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars. "Il est porté à la connaissance des propriétaires de voitures touristiques, utilitaires et de transport de voyageurs que la période légale d'acquittement de la vignette automobile 2024 est fixée du 1^{er} au 31 mars de chaque année, et ce, conformément à l'article 303 du Code du timbre", a indiqué un communiqué de la DGI, soulignant que pour l'année 2024, le 1^{er} mars coïncide avec un jour férié. Par conséquent, l'acquittement des vignettes automobiles commencera le 2 mars 2024 au niveau des bureaux d'Algérie Poste et le 3 mars 2024 au niveau des recettes des impôts.

"Aucun changement n'a été apporté au tarif de la vignette pour l'année 2024", a précisé la direction, appelant les pro-

priétaires de véhicules à vérifier le tarif légal de la vignette avant de l'acquiescer. Elle a également précisé que pour les véhicules utilitaires, le tarif de la vignette est fixé en fonction de la charge.

La DGI et Algérie Poste ont mis en place "tous les moyens pour le déroulement de l'opération de vente de vignettes automobiles dans les meilleures conditions possibles", invitant les propriétaires de véhicules à accomplir cette obligation, dès le lancement de l'opération, sans attendre l'approche de la fin de la période légale. S'agissant des véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise). Ainsi, l'acquisition de la vignette doit être effectuée dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national.

La direction a également souligné que, conformément à l'article 308 du code de timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise de la voiture

entraîne une amende égale à 50% du montant de la vignette. En vertu de l'article 302 du même Code, les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes/wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules équipés destinés aux handicapés, ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C, (article 27 de la loi de finances 2011) ou gaz naturel, carburant GNC (article 11 de la loi de finances 2016), sont exemptés de la vignette, rappelle la DGI. Selon la DGI, ne sont, également, pas concernés par la vignette automobile les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs), les engins de travaux publics, ainsi que les remorques.

N.S.

ENVIRONNEMENT

Projet de partenariat en matière de surveillance de la qualité de l'air

Un projet de partenariat en matière de surveillance de la qualité de l'air a été signé, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Le document a été signé par le Directeur général (DG) de l'ONEDD, Karim Arab et le Directeur du bureau KOICA-Algérie, Jang Bonghee, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You

Ki-Jun, de cadres du ministère et de représentants des secteurs ministériels concernés. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Dahleb a mis en avant l'importance de ce projet qui permettra de relancer le réseau des stations de surveillance de la qualité de l'air, rappelant que le réseau créé il y a cinq ans, baptisé "Samasafia" (ciel pur) était en arrêt de production pour des raisons techniques. Dans ce cadre, la ministre s'est félicitée

du rapprochement entre la KOICA et l'ONEDD, affichant sa volonté de tirer profit de l'expérience coréenne en vue d'assurer la durabilité de ce réseau notamment à travers les mécanismes de financement requis pour l'exploitation et la maintenance des réseaux de la qualité de l'air. Le projet prévoit, selon la ministre, la formation des ressources humaines, qui, seront chargées de la gestion du réseau, mais aussi de l'exploitation et de la publication de ses données. Selon la ministre, il sera procédé en vertu de ce partenariat à la réa-

lisation d'un réseau de mesure de la qualité de l'air à Alger, en attendant sa généralisation ultérieure à d'autres wilayas du pays. Aussi, 4 stations seront réalisées au niveau de chaque laboratoire régional de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), la bibliothèque d'El Hamma, les CHU Mustapha Pacha (Alger) et Lamine Debaghine" (ex-Maillot) de Bab El-Oued. Ledit réseau permettra de contrôler la qualité de l'air à Alger, déterminer la source des émissions et mesurer les niveaux de pol-

lution, en vue d'informer les habitants, les secteurs et toutes les instances concernées, l'objectif étant de prendre les dispositions et mesures adéquates. Le projet sera réalisé à la faveur d'un financement international de l'ordre de 5,5 millions de dollars, destiné essentiellement à l'acquisition d'équipements de haute technologie avec la création d'une plateforme de stockage des données, affirme la ministre, annonçant le lancement du projet "dans les plus brefs délais", en prévision de sa finalisation en 2027.

R.N.

IMPORTATION POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT : RÉOUVERTURE DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DE GESTION DU CERTIFICAT DE RESPECT DES CONDITIONS

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, en fin de semaine, dans un communiqué, la réouverture de la plateforme numérique de gestion du certificat de respect des conditions et des modalités requises pour exercer l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, en vue de permettre aux opérateurs économiques de renouveler et d'actualiser leurs certificats. «Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation pour la revente en l'état, de la réouverture de la plateforme numérique de gestion du certificat de respect des conditions et des modalités requises pour exercer l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, et ce en vue de permettre aux opérateurs économiques de renouveler et d'actualiser leurs certificats, conformément à la nouvelle formule portant le code Quick Read (QR) ou de leur apporter les modifications nécessaires», précise le communiqué. Les délais de dépôt des statistiques relatives à l'état des ventes et à la quantité des stocks pour le 2e semestre 2023 jusqu'au 23 mars 2024 ont été prolongés, avec l'autorisation de leur dépôt au niveau des directions de wilaya du commerce et de la promotion des exportations territorialement compétentes si nécessaire, note enfin le communiqué. R.E.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Deux mémorandums d'entente entre Sonatrach et la compagnie vénézuélienne PDVSA

Le Groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière vénézuélienne (PDVSA) ont signé, avant-hier, deux mémorandums d'entente en marge du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF).

Les deux accords ont été signés par le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-dg de PDVSA, Pedro Rafael Tellechea, lors d'une cérémonie tenue au CIC Abdelatif-Rahal sous la supervision du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Le premier mémorandum d'entente porte sur les moyens de renforcer et de promouvoir la coopération entre les deux sociétés dans le domaine de l'Energie, notamment la prospection, l'exploitation et la production des hydrocarbures, la pétrochimie et la maintenance en matière d'industrie pétrolière et gazière, a précisé Hachichi dans une déclaration à la presse.

Le deuxième mémorandum prévoit la formation dans le domaine des hydrocarbures, selon Hachichi, révélant que la formation des techniciens et des ingénieurs du Venezuela sera assurée par l'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant de Sonatrach.



A cette occasion, M. Hachichi a salué le renforcement de la coopération technique avec les pays producteurs notamment le Venezuela. Le P-dg de la compagnie vénézuélienne

PDVSA, qui occupe également le poste de ministre du Pétrole de la République du Venezuela, a affirmé, quant à lui, que le gaz représentait une question d'intérêt commun

entre l'Algérie et le Venezuela ayant réaffirmé, à maintes reprises, leur volonté de renforcer et de promouvoir leur coopération dans ce domaine. M.H.

GAZ NATUREL

La demande mondiale devrait augmenter de 34% d'ici à 2050

La demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 34% et sa contribution au mix énergétique mondial passera de 23% actuellement à 26% d'ici à 2050, selon le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), dans son rapport annuel «Global Gas Outlook 2050».

Ledit rapport a précisé que «Le gaz naturel est une source d'énergie polyvalente, appelée à rester indispensable pour les décennies à venir. D'ici 2050, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 34%, augmentant considérablement sa part dans le mix énergétique mondial de

23 % actuellement à 26 %». Cette 8^{ème} publication du Forum, qui fournit des projections énergétiques à long terme (2050), a été présentée et débattue jeudi dernier par les professionnels de l'industrie gazière et les académiciens ainsi que les participants au sommet d'Alger lors d'une séance tenue à huis clos au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC). Le rapport qui a donné un aperçu de l'avenir du gaz naturel jusqu'en 2050, le Forum a souligné que le gaz naturel devrait continuer à jouer «un rôle important dans le mix énergétique

mondial jusqu'en 2050 et au-delà». Il a présenté une vision convaincante de la demande de gaz naturel et de l'expansion du commerce, alignée sur les efforts mondiaux visant à parvenir au développement durable et à relever les défis du changement climatique. Le GECF a noté dans son rapport que «le gaz naturel, en tant que partenaire stratégique des sources d'énergie renouvelables, est sur le point de jouer un rôle central dans la promotion de transitions énergétiques justes, ordonnées et équitables». Il a souligné aussi que l'utilisation du gaz natu-

rel, en tant qu'hydrocarbure le plus propre, présente de nombreux avantages à multiples facettes.

Il s'agit de sa contribution de «manière significative à la réduction de la pollution intérieure et de la déforestation, tout en améliorant la qualité de l'air», a ajouté le rapport. De plus, il joue «un rôle essentiel dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et offre un soutien de secours essentiel aux sources d'énergie renouvelables variables et intermittentes».

N.S.

GECF

Le prix du mérite décerné au groupe national Sonatrach

Sonatrach s'est vu décerner, vendredi à Alger, le prix du mérite du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) récompensant sa «contribution active» au développement de l'industrie du gaz naturel, a indiqué un communiqué du groupe.

Cette distinction a été remise au Pdg de Sonatrach, Rachid Hachichi, au nom du groupe, lors d'une cérémonie organisée au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif-Rahal, à l'issue des travaux de la réunion ministérielle extraordinaire du Forum, en préparation du 7^e Sommet du GECF, prévu samedi à Alger. Ce prix a été décerné à Sonatrach en reconnaissance à sa «contribution active au développement de l'industrie du gaz

naturel», ajoute le communiqué. Sonatrach rappelle dans son communiqué que le GECF décerne lors de chaque sommet des prix à des personnalités morales ou physiques, en hommage aux efforts ou aux réalisations remarquables accomplies pour le développement de l'industrie gazière.

Sonatrach a été sélectionnée, explique la même source, «selon les critères adoptés par le Forum, parmi un certain nombre d'entreprises et de personnalités actives dans l'industrie gazière des différents pays membres».

La compagnie nationale a ainsi souligné être «un pionnier mondial de l'industrie du gaz, en particulier dans le segment du gaz naturel liquéfié (GNL)», et a été «la

première entreprise au monde à exploiter une usine de liquéfaction de gaz naturel au début des années 1960 (1964)», ajoute la même source.

Sonatrach a depuis lors, connu un grand essor marqué par l'élargissement de ses activités à toute la chaîne de valeur de l'industrie du gaz, explique-t-elle dans son communiqué, soulignant que ce développement lui a permis d'acquérir une indéniable expertise s'appuyant sur la maîtrise des dernières technologies de l'industrie gazière. A travers ce parcours, elle a apporté «une contribution décisive au développement économique et social du pays», est-il indiqué dans le communiqué.

Dans une allocution Hachichi a expri-

mé sa gratitude et sa joie pour la distinction décernée à la compagnie nationale, ce qui reflète, selon lui, la considération dont jouit Sonatrach, parmi ses pairs au sein du Forum. Il a réitéré «l'engagement de Sonatrach à intensifier ses efforts pour le développement de l'industrie du gaz et le renforcement de sa présence sur les marchés mondiaux, en investissant davantage dans la recherche, l'innovation et la durabilité».

Le PDG de Sonatrach a ajouté que l'attribution de ce prix est «une incitation, pour le groupe, à collaborer davantage et à partager ses succès avec ses partenaires au sein du forum», ajoute le communiqué.

N.S.

HYDRAULIQUE : RÉALISATION DE CINQ GRANDES STATIONS DE DESSALEMENT, NOTAMMENT À BÉJAÏA ET TIPAZA

Achèvement fin 2024 des projets de raccordement aux réseaux de distribution

Le ministère de l'Hydraulique prévoit 7 nouvelles stations de dessalement à l'horizon 2025-2030.

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a révélé, jeudi à Alger, que les projets de raccordement des cinq (5) stations de dessalement en cours de réalisation aux réseaux de distribution avaient été lancés et qu'ils seront opérationnels, fin 2024, parallèlement à la mise en service de ces stations. S'exprimant lors d'une audition sur la sécurité hydrique tenue par la commission de la Défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de M. Gharbi Abdelbaset, président de la commission. Le ministre a indiqué que ces grandes stations d'une capacité de production de 300.000 m³/jour en cours de réalisation à Cap-blanc (Oran), Fouka 2 (Tipasa), Cap-Djenat 2 (Boumerdes), Bejaïa et El Tarf, connaissent un rythme de réalisation accéléré, ajoutant que ces systèmes seront opérationnels parallèlement à la mise en service, fin 2024, de ces stations. Le lancement de ces stations permettra d'augmenter le taux de recours à l'eau de mer dessalée à 42% du volume total d'eau potable par rapport au taux actuel estimé à 18%,



explique le ministre. Après avoir rappelé que l'Etat avait débloqué une enveloppe importante pour ce programme, le ministre a fait savoir que la réalisation de ces stations visait de garantir l'approvisionnement des wilayas côtières en eau potable ainsi que les wilayas situées à 150 km de ces stations. Outre ces projets en cours de finalisation, M. Derbal a rappelé le programme de réalisation de 7 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer pour la période 2025/2030 dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Tizi Ouzou (2 stations), Chlef, Jijel et Skikda, sou-

lignant l'importance de réaliser ces stations de manière à assurer l'approvisionnement des habitants de ces wilayas en eau potable, de même que toutes les wilayas situées à 150 km de ces infrastructures. Le ministre a estimé que le dessalement de l'eau de mer pour soutenir l'approvisionnement des citoyens en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie due aux changements climatiques, était le meilleur choix à faire pour atteindre la sécurité hydrique. Car s'agit d'une source durable, contrairement aux ressources conventionnelles, soulignant que la bande côtière du

pays favorisait la réalisation de ces projets. Et d'ajouter que l'Algérie était pionnière dans ce domaine, à travers la réalisation de plusieurs stations de dessalement, citant les stations de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa (W. Oran) de Fouka (W. Tipasa) et d'El Hamma (W. Alger). Le ministre a salué, en outre, le rôle des entreprises publiques nationales, chargées de la réalisation de ces stations et des systèmes de transfert d'eau, ajoutant que "ces projets sont désormais réalisés par des compétences 100% algériennes, alors que cette technologie était auparavant monopolisée par certaines entreprises étrangères". Il a estimé, dans ce sens, que la réalisation de ces stations par des entreprises algériennes contribuait à la promotion de l'outil national de réalisation, en sus de renforcer la souveraineté nationale dans son volet relatif à la sécurité hydrique". En sus du dessalement de l'eau de mer, M. Derbal a mis en avant l'importance des eaux usées traitées produites par les stations d'épuration à travers le pays, étant classées comme quatrième source d'eau

après les eaux de surface, les eaux souterraines et l'eau de mer dessalée. Le ministre a, en outre souligné la nécessité de réutiliser ces eaux dans les domaines industriel et agricole, d'autant que ce dernier consomme plus de 70% des eaux mobilisées annuellement irriguant 1,5 millions d'hectares de terres agricoles. Il a en outre cité un plan national de réutilisation des eaux usées épurées, présenté par son département ministériel lors d'un conseil des ministres, rappelant que le président de la République avait ordonné d'entamer la mise en œuvre de ce plan pour atteindre une réutilisation de 60% des eaux épurées dans l'agriculture et l'industrie. Pour sa part, le président de la commission ad-hoc a salué les efforts consentis par les autorités nationales en vue d'assurer la sécurité hydrique, évoquant les solutions urgentes mises en place afin de faire face au phénomène de la sécheresse, consistant en la réalisation de forages et de puits artésiens outre les grands programmes de dessalement de l'eau de mer.

R.R.

MASCARA/ÉNERGIES RENOUVELABLES : AU PROFIT DES ÉTUDIANTS

Vers le lancement d'un programme scientifique

L'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable (ONERDD) envisage de lancer, prochainement, un programme scientifique sur les énergies renouvelables destiné aux étudiants universitaires du pays, a-t-on appris à Mascara du président de cette organisation, Benyakhoul Kamel Bendoukha.

En marge de la cérémonie de clôture du 1er Salon national des énergies renouvelables, mardi, M. Bendoukha a souligné que ce programme sera lancé, au début du mois d'avril prochain, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et le Commissariat des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, signalant que ce programme cible, dans sa première partie, dix universités du pays. Il a indiqué que ce programme, dont la période de mise en œuvre est fixée à trois ans, comporte des journées d'étude et de formation au niveau de ces universités sur les nouveautés liées aux énergies renouvelables, les moyens technologiques modernes, en plus d'organiser des expositions sur le même thème avec la participation d'étudiants porteurs d'idées de startups dans le domaine. A cette occasion, des laboratoires de recherche dans les spécialités liées au domaine des énergies renouvelables seront mis en place, ainsi que l'organisation de concours nationaux entre universités sur la meilleure innovation dans ce domaine. Ce programme vise à accompagner les étudiants universitaires dans le domaine de l'approfondissement de la recherche scientifique sur les énergies renouvelables, ainsi qu'à encourager la création de startups, selon M. Bendoukha, qui a ajouté que la

deuxième phase du même programme sera mise en œuvre au cours de la prochaine saison universitaire et concernera 15 universités du pays.

Il a souligné, dans ce cadre, que son organisation veillera à généraliser ce programme au niveau du reste des universités du pays, au cours des prochaines saisons universitaires. A relever, par ailleurs, que le 1er Salon national des énergies renouvelables a attiré plus d'un millier d'étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, porteurs d'idées de projets innovants et des

stagiaires des établissements de formation professionnelle de la wilaya. Lors de la cérémonie de clôture du Salon, les entreprises économiques publiques et privées ayant participé ont été honorées, en plus des étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, de plusieurs établissements de formation de la wilaya et d'instances publiques ayant concouru à sa réussite.

A noter que cette manifestation, initiée par l'ONERDD, sous la supervision du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a enregistré la

participation de 16 exposants représentant des entreprises économiques publiques et privées opérant dans le domaine des énergies renouvelables, des étudiants porteurs d'idées de projets innovants dans les énergies renouvelables de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, outre des établissements de formation professionnelle. Le Salon est organisé en coordination avec les services de la wilaya, de l'APW et des directions de l'environnement, des services agricoles et de l'énergie et des mines.

APS

BLIDA/ASSURANCES :

Le service d'El Djazair Général Takaful élargi à trente wilayas à la fin 2024

Le réseau des agences commerciales de la compagnie d'assurances El Djazair Général Takaful s'étendra à 30 wilayas du pays, à la fin de l'année en cours, a révélé mercredi à Blida son Président directeur général (P-dg), Ziane Bouziane Mahfoud. "El-Djazair General Takaful, 1er établissement public spécialisé dans l'assurance Takaful en Algérie, compte élargir son réseau d'agences commerciales à une trentaine de wilayas, avant la fin de l'année en cours", a déclaré M. Ziane Bouziane, en marge de l'ouverture de la première agence commerciale de la compagnie à Blida. Actuellement, El Djazair Général Takaful compte des agences à travers 12 wilayas du pays, dont Alger, Annaba, Sétif, M'sila, Oum El Bouaghi, Bejaïa et Blida, a-t-il ajouté, annonçant que d'autres seront ouvertes dans plusieurs autres wilayas "avant la fin de l'année

en cours". Il a notamment fait part de l'ouverture, demain jeudi, d'une nouvelle agence à Oran, alors que d'autres le seront ultérieurement à Biskra, Batna, Sidi Bel Abbès et Tlemcen. M. Ziane Bouziane a souligné, à l'occasion, que sa compagnie d'assurance compte présentement 2.300 clients. Cet établissement public, propose différents produits d'assurances conformes aux dispositions de la Charia islamique, au profit des personnes et des entreprises. Il s'agit, entre autres, de l'assurance de biens, des activités professionnelles et artisanales ainsi qu'agricoles. Il assure aussi les moyens de transport et les activités commerciales et industrielles, a fait savoir le P-dg. Il a expliqué, en outre, que l'assurance Takaful est un système contractuel visant à assoir une coopération entre un groupe de souscripteurs exposés à un ou plusieurs risques pré-

cis, qui s'associent pour créer "le Fonds des souscripteurs", chargé de l'indemnisation des dommages subis à la suite de la survenue des risques assurés. Chaque souscripteur se verra attribuer des pourcentages variables du montant de sa donation, à la fin de chaque année, en cas d'enregistrement d'un excédent financier par cette caisse d'assurance. A noter que l'Algérie compte deux compagnies d'assurance opérant conformément aux principes des assurances islamiques "Takaful" créées toutes deux en 2022 suite à la promulgation des textes juridiques régissant cette activité en 2021. L'une est "El Djazair Takaful" et l'autre "El-Djazair El-Moutahida Family Takaful". La première est spécialisée dans l'assurance des dommages en général, tandis que la deuxième active dans le domaine de l'assurance familiale (des personnes).

APS

LA SPIRULINE, UN SUPER

Un super aliment est un aliment qui concentre une quantité très élevée de vitamines, de minéraux, d'oligo-éléments, de nutriments et d'antioxydants. Les antioxydants sont des substances qui permettent de lutter contre les radicaux libres, des molécules qui peuvent avoir une action délétère sur nos cellules. Les superaliments ont de nombreux bienfaits pour la santé et le bien-être. Il existe de nombreux aliments répondant à cette définition.

Parmi ces aliments sur lesquels mise l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la spiruline, micro-algue star.

La spiruline est une cyanobactérie et une micro-algue que l'on trouve dans les lacs alcalins depuis des milliards d'années. Elle est extrêmement riche en vitamines et en phyco-cyanine, un pigment bleu-vert qui renforce les défenses naturelles de l'organisme. "La spiruline est également riche en composés phénoliques qui ont le pouvoir d'inhiber les molécules pro-inflammatoires et qui vont partici-

nelle. On peut également rajouter que la production de la spiruline est peu coûteuse en énergie, et permet d'obtenir de gros rendements rapidement. De plus, la culture de la spiruline ne demandant que 2% des besoins en eau nécessaires à l'élevage d'un bœuf pour produire la même quantité de protéines, le 'super aliment' pourrait nous permettre de répondre à la crise alimentaire mondiale.

Grande alliée des sportifs et des végétariens, la spiruline conquiert un public sans cesse plus large. Exceptionnellement riche en protéines et autres nutriments, la spiruline offre de nombreux bienfaits pour la santé. "Que ton aliment soit ta seule médecine", disait Hippocrate... Un adage qui semble approprié pour décrire les vertus de ce superaliment encore inégalé.

LA SPIRULINE : UNE CYANOBACTÉRIE AUX ORIGINES ANCESTRALES

Parmi environ 1 500 espèces d'algues bleues qui peuplent nos océans, 36 sont comestibles. Mais la principale espèce utilisée pour fabriquer des compléments alimentaires est l'*Arthrospira platensis*, anciennement appelée *Spirulina platensis*, une algue microscopique qui vit dans les lacs ! En fait, la spiruline - ainsi nommée en raison de sa forme spiralée caractéristique - est une cyanobactérie microscopique (0,2 à 0,3 mm) et photosynthétique, c'est-à-dire qu'elle exploite, comme les végétaux, l'énergie solaire pour synthétiser ses molécules organiques. Elle colore alors en vert les eaux où elle se développe.

L'histoire de la spiruline remonte à l'origine de la vie sur terre. Apparue il y a plus de trois milliards d'années, la spiruline est l'un des premiers micro-organismes au monde à avoir réalisé la photosynthèse, grâce à la chlorophylle qu'elle a la capacité de produire. Ainsi, elle se développe en formant des efflorescences à la surface des plans d'eau, par photo-autotrophie (utilisation de la lumière solaire grâce à ses pigments).

La spiruline croît naturellement dans les eaux douces et chaudes (25°C), alcalines (pH 8 à 11,5), riches en carbonates et bicarbonates mais également en nitrates, phosphates et fer, dans des lacs ou mares temporaires. On la retrouve donc dans les régions tropicales et semi-tropicales, là où la luminosité est importante. Elle était déjà consommée par les Aztèques au XI^e siècle qui la cultivait dans les lagunes saumâtres sur lesquelles s'est bâtie la grande cité de Tenochtitlán. Autre exemple : elle est exploitée depuis la nuit des temps par les Kanembou qui la récoltent sur les bords du lac Tchad. Affichant une bonne santé quotidienne, cette constatation dans un des pays les plus pauvres du monde interpella rapidement les scientifiques avides de percer le secret de cette algue.

Aujourd'hui, la spiruline est cultivée et commercialisée dans le monde entier (sous serre) en tant que complément alimentaire inégalé et surprenant. La spiruline contient des éléments hautement biodisponibles - c'est à dire aisément assimilables par l'organisme, sans perte au cours de la digestion.

Riche en protéines végétales complètes, en acides aminés et acides gras Oméga 6 essentiels, en minéraux, en oligo-éléments et en vitamines, elle constitue un superaliment ou alicament extrêmement riche en nutriments. D'après la base de données du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et l'avis de l'ANSES, 100 g de spiruline apportent des protéines, des acides aminés, du calcium, du magnésium, du phosphore, potassium, du sodium, du zinc et d'autres vitamines. La spiruline contient également de la SOD (superoxyde dismutase) : c'est l'un des plus puissants antioxydants connus et utilisés dans la

lutte contre les maladies virales, au premier chef l'hépatite C. La spiruline, n'ayant pas de membrane cellulosique, sa SOD est parfaitement assimilée par notre organisme contrairement aux SOD d'origine strictement végétale.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la spiruline ne contient pas d'iode car c'est une algue lacustre et non marine.

DES PROPRIÉTÉS NUTRITIONNELLES ÉTONNANTES

En 2008, une étude de Current Pharmaceutical Biotechnology - journal de référence en biotechnologies - a décrit cette petite algue bactérienne comme "la source la plus riche et la plus complète de nutrition dans la nature". Elle est reconnue par de nombreux organismes internationaux (FAO, OMS, UNESCO, FDA) comme "l'aliment de santé supérieur du 21^e siècle" ou encore comme un "supplément nutritionnel de premier ordre".

Antioxydant, antiviral, anticancéreux, anti-inflammatoire, antiallergique, antidiabétique... La spiruline comporte de nombreuses propriétés : Bson pigment bleu, la phyco-cyanine, que l'on ne retrouve dans aucun autre aliment, lui confère des propriétés immunostimulantes, antioxydantes et détoxifiantes (elle élimine du corps les métaux lourds).

Elle contient de la superoxyde dismutase, une enzyme qui détruit les radicaux libres responsables du vieillissement cellulaire.

Elle est un des rares aliments (avec le lait maternel et l'huile de bourrache) à détenir de l'acide di-homo gamma linoléique (un acide gras essentiel Oméga 6) important dans l'équilibre immunitaire.

La spiruline contient également des glucides spécifiques : les polysaccharides qui composent l'enveloppe de la spiruline, dont l'activité immunostimulante a été prouvée.

Sa richesse en tryptophane lui confère un effet coupe-faim, idéal dans le cadre d'un régime alimentaire. Les végétariens et végétaliens devraient se compléter en vitamine B12 car celle-ci est absente du monde végétal stérilisé que nous connaissons et n'est pas en quantité suffisante dans les œufs et le fromage. Les 2 formes actives de vitamine B12 pour les humains sont la méthylcobalamine et la 5-deoxyadenosylcobalamine. La cyanocobalamine que l'on retrouve dans de nombreux compléments vitaminés pour sa stabilité, est une forme inactive de vitamine B12, à base de cyanure, et doit donc être convertie par l'organisme. Or, la spiruline contient majoritairement de l'adénylnicobamide (dite pseudo-vitamine B12), une forme de vitamine B12 qualifiée d'inactive. Mais aussi de la méthylcobalamine, en quantité notable, d'après des études récentes qui discréditent les anciennes (Watanabe et al., 1999 ; Kumudha et al., 2010 ; Kumudha et Sarada, 2015) et de la MeCbl pure a même été extraite de la spiruline (Kumudha et Sarada, 2015).

Enfin, contrairement aux idées reçues, la B12 présente dans la spiruline n'interfère pas avec la B12 qui serait prise en complément.

UNE PLANTE ÉCONOME EN EAU ET EN ESPACE DE CULTURE

La production de spiruline ne nécessite ni traitement, ni cuisson et n'entraîne aucune pollution. Aujourd'hui, elle se cultive artificiellement dans des bassins sous serre qui nécessitent chaleur, ombrage et systèmes d'agitation (pour ne prendre de coup de soleil) par roues à aubes ou par pompes, mais aussi une eau alcaline et légèrement salée.

Même avec ces contraintes, la spiruline possède un pouvoir nutritif par mètre carré largement supérieur à n'importe quel autre aliment. Elle se cultive sans aucun pesticide.

Compte tenu

le, la spiruline

ture : 30 fois

fois moins qu

viande de bo

ment l'avant

consommati

des plantes

bétail. Elle

par kg de pr

fois moins q

pour le mais

de bœuf.

La producti

moins coûte

énergie app

(énergie pro

par kg) est

fois à celui

viande de bo

complète

récolter à r

simple et très

fraîche, crue

séchage ou

se mélange

compléter l

rique. Sa sav

le celle du p

conservation

culièrement

COMMENT

SPIRULIN

Une consom

pour une eff

consommer

ou encore to

ne, on reco

d'une cuillè

grammes de

cure, pense

café seulem

temps au co

spiruline. U

brutale peu

migraines e

comprimés,

jour pendan

à dix compr

L'absorption

qu'on l'asso

quent, il es

consommati

fruit ou d'ur

rer la fixatio

pas forcéme

de consom

ment d'autr

féculeux...

Disponible

possible d'a

ou encore de

soupes et pâ

ne pas la fai

ses propriét

Dans le cadr

devriez con

trois semain

ALIMENT

SUBSTITU

Véritable co

complète e

sportifs. Sa t

ment en aci

régénératio

muscles et le

Elle a égale

l'organisme

l'origine des

met ainsi ur

l'effort et de

La phyco-cy

La spiruline fait figure de « super aliment » de par sa quantité remarquable d'éléments nutritifs. Les super aliments sont des aliments dotés d'une valeur nutritionnelle exceptionnelle. Rien de tel pour booster son système immunitaire !

per à la lutte contre le stress oxydatif. La teneur importante en fer de la spiruline contribue au soutien des cellules immunitaires et se révèle très utile en cas de déficit en fer.

Aujourd'hui, la spiruline croît de manière naturelle en Afrique, en Asie, en Inde et au Mexique ; déjà, à l'époque précolombienne, les Mayas et les Aztèques utilisaient la spiruline dans leur alimentation courante. Dans les pays industrialisés occidentaux, la microalgue est cultivée de manière artificielle grâce aux bassins et aux fermes aquacoles, depuis les années 60. Considérée comme le champion des aliments de santé, d'immunité et de vitalité, la spiruline doit toutefois être consommée en respectant la posologie : en effet, une surconsommation de la spiruline peut provoquer des effets secondaires, tels que les troubles digestifs ou encore des maux de tête.

De nombreuses ONG et associations humanitaires utilisent la spiruline, plus riche en protéines que la viande ou le poisson, pour combattre la malnutrition dans divers pays en développement. La microalgue permet ainsi d'améliorer durablement l'état nutritionnel des enfants grâce à sa composition exception-

GUE STAR

ALIMENT, SELON LA FAO

de sa forte productivité naturelle, elle nécessite peu d'espace de culture : moins de surface que le soja, 40 fois moins que le maïs et 300 fois moins que la viande de bœuf ! La spiruline présente également l'avantage de diminuer drastiquement la consommation d'eau douce liée à la culture des fourragères et à l'hydratation du bétail. Elle nécessite beaucoup moins d'eau que tout autre aliment : 3 fois moins que pour le soja, 6 fois moins que pour le maïs, 50 fois moins que pour la viande.

La spiruline est également la source la plus riche en énergie (énergie solaire et énergie portée). Le rendement énergétique (calculé en kg / énergie consommée) est 5 fois supérieur à celui du soja, 2 fois supérieur à celui du maïs et 150 fois à celui de la viande de bœuf. De plus, c'est une ressource alimentaire naturelle, facile à cultiver et à produire à moindre coût. D'une utilisation simple, elle peut se consommer crue ou cuite, réduite en poudre après séchage ou encore en pastille à croquer. Elle se compare aux autres aliments en venant en complément à la ration protéinique et vitaminique. Sa culture est douce à l'état naturel, elle est séchée après traitement de surface, ce qui lui donne un goût particulier, adapté aux papilles africaines !

COMMENT CONSOMMER LA SPIRULINE ?

La consommation quotidienne de spiruline permet d'obtenir une efficacité maximale. Il est possible de prendre la spiruline en cure d'1 à 3 mois, tout au long de l'année. En moyenne, on recommande une dose journalière de 1 à 2 grammes de café bombée, soit environ 3 à 5 capsules de spiruline. Les 5 premiers jours de cure, il faut prendre une demi-cuillère à café par jour, afin de laisser le corps de s'adapter aux effets de la spiruline. La consommation importante et régulière peut en effet être responsable de troubles digestifs. Pour les personnes qui ne consomment pas de spiruline, il est conseillé de prendre trois comprimés par jour pendant les cinq premiers jours, puis six comprimés par jour.

La spiruline est triplée lorsque l'on associe à de la Vitamine C. Par conséquent, il est conseillé d'accompagner votre consommation quotidienne de spiruline d'un jus de fruits frais, afin d'améliorer l'absorption du fer. Son goût nature n'étant pas très agréable, il est préférable d'associer la spiruline en accompagnant avec d'autres aliments : fruits frais, légumes, céréales, etc.

En poudre ou en paillettes, il est possible de mélanger la spiruline sans la mâcher, à mélanger aux yaourts, salades, smoothies, etc. A noter qu'il est préférable de cuire la spiruline afin de conserver toutes ses propriétés nutritives.

En cas d'une utilisation régulière, vous constaterez des résultats après une à deux semaines de cure.

BENEFICES POUR LES SPORTIFS ET LA VIANDE

Concentré d'énergie, la spiruline agit efficacement sur l'alimentation des sportifs en augmentant le taux de protéines, notamment des acides aminés essentiels, favorise la production de fibres qui forment les tendons.

Elle agit également pour effet de désacidifier le muscle et de recycler l'acide lactique à l'origine des crampes et courbatures. Elle permet l'amélioration de la résistance à l'effort et la récupération musculaire. La spiruline, pigment bleu spécifique de



la spiruline, a également la propriété d'augmenter le nombre de globules rouges dans le sang, ce qui améliore l'oxygénation (VO2 max) et donc la résistance à l'effort. Avec sa haute teneur en protéines végétales complètes (entre 56 et 70% du poids sec suivant les variétés), la spiruline présente un contenu nutritionnel exceptionnel, encore inégalé dans les règnes végétal et animal. En effet, l'algue bleue comporte en effet 3 fois plus de protéines que la viande de bœuf, et 2 fois plus que le soja. On y trouve les 8 acides aminés dits essentiels, avec des apports importants en lysine, tryptophane et méthionine ; ceux-ci étant insuffisants dans les céréales et les légumineuses. A ce titre, la spiruline est un partenaire idéal dans l'alimentation du végétalien ou végétarien. La spiruline a tellement d'atouts qu'elle pourrait remplacer la viande de bœuf dans la production et la consommation ont des conséquences très importantes sur l'environnement, les animaux et notre santé. Enfin, la spiruline est un organisme autotrophe qui dépend seulement de la photosynthèse et d'un apport en dioxyde de carbone. Ainsi, contrairement à de nombreuses autres sources de protéines alternatives, la culture de cette source alimentaire absorbe le carbone atmosphérique au lieu de rejeter des quantités considérables de méthane comme pour l'élevage.

LES ALGUES : UN ALIMENT ÉCOLOGIQUE

La population continue d'augmenter et les scénarios des démographes prévoient que nous serons près de 10 milliards en 2050 - 9,8 milliards exactement -, soit une augmentation de près de 30 % par rapport aux 7,55 milliards actuels. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faudra augmenter la production agricole de 70 % d'ici à 2050 pour pouvoir nourrir l'humanité. Le nombre de personnes qui souffrent de faim chronique ne cessent d'augmenter, selon le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Et avec le réchauffement climatique et l'augmentation de la population, la situation pourrait empirer. Comment

sortir de cette situation dramatique ? Une des solutions pourrait se trouver dans nos mers, à nos pieds, sur la plage, sous nos yeux... Les algues ! En effet, les plantes aquatiques ont un immense potentiel pour l'alimentation. "Elles représentent une opportunité de développer une nouvelle culture qui viendrait compléter l'agriculture traditionnelle, et qui pourrait potentiellement aboutir à un moyen plus efficace de répondre à l'approvisionnement mondial en nourriture et en aliments pour animaux", affirment les chercheurs Yasin Torres-Tiji, Francis J. Fields et Stephen Patrick Y. Mayfield de l'université de Californie à San Diego. Toutes les recherches menées sur les algues démontrent qu'elles figurent parmi les aliments les plus nutritifs qui soient. "Les microalgues, spiruline ou la chlorelle par exemple, sont riches en protéines, en acides aminés essentiels, en acides gras, et possèdent un vaste éventail de minéraux et de vitamines", explique l'entreprise portugaise Allmicroalgae, qui cultive *Chlorella vulgaris*, *Spirulina* et *Tetraselmis chui*. Les protéines représentent par exemple jusqu'à 70 % du poids sec de la spiruline, contre 25 % pour le soja, ou seulement 22 % pour la viande rouge. Les macroalgues marines, dont le potentiel pour l'alimentation humaine est de plus en plus souligné, sont également bourrées de bénéfices nutritifs. Cette découverte avait d'ailleurs déjà été faite par nos ancêtres qui ont su en tirer profit : "Si on regarde en arrière, les Hommes sont devenus des Hommes parce qu'ils en mangeaient massivement, en plus des huiles de poisson. C'est le seul moyen pour notre cerveau de devenir si gros", avance le français Vincent Doumeizel, conseiller Océan au Pacte Mondial des Nations Unies, directeur des programmes agro-alimentaires à la Fondation anglaise Lloyd's Register et auteur du livre "La révolution des algues" (Editions des Equateurs, 2022). L'Occident a abandonné sa consommation courante à l'ère romaine. Mais en Asie, elle a continué jusqu'à aujourd'hui : "notamment au Japon, en Chine et en Corée, car l'Asie n'a pas été beaucoup colonisée, que les terres y sont assez réduites, et aussi parce que la médecine traditionnelle du nord de la

Chine lie fortement alimentation et santé". D'ailleurs, ces pays sont aujourd'hui les principaux producteurs d'algues marines. Ils regroupent à eux seuls 99 % de la production mondiale soit 32,4 millions de tonnes en 2018, pour une valeur de 11,3 milliards d'euros selon la FAO. Un chiffre qui continue d'augmenter puisque la production d'algues alimentaires constitue le secteur de production d'aliments qui se développe le plus rapidement dans le monde.

AGRICULTURE DURABLE

Outre son potentiel nutritif, ce végétal aquatique a l'énorme avantage de pouvoir être cultivé de manière durable à grande échelle. "L'algue n'a pas besoin de terre, de pesticide, ni d'arrosage. En plus, elle fournit des services écosystémiques colossaux : un habitat très riche pour la faune (coquillages, poissons) et la flore et de la nourriture pour les premiers niveaux de l'océan (phytoplancton, bivalves, etc.) quand elle se décompose", souligne Vincent Doumeizel, qui est également à la tête de la Safe Seaweed Coalition, un groupement mondial lancé par l'Organisation des Nations unies, le CNRS et la fondation Lloyd's Register pour favoriser le développement de cette industrie. En plus, l'algue est un formidable piège à carbone et à azote. Et ses rendements à l'hectare sont bien supérieurs à ceux des végétaux terrestres cultivés.

Entre cet espoir et la réalité demeurent néanmoins plusieurs obstacles de taille à surmonter. S'ils veulent développer une industrie de l'algue, les acteurs occidentaux doivent ainsi travailler à la domestication des algues locales afin de pouvoir les cultiver sans les enlever à la nature. "Il faut aussi que les Etats se laissent convaincre de donner des espaces en mer pour la culture", défend Vincent Doumeizel. Enfin, un système de normes uniformisées mondiales doit être mis au point. Des pistes d'autant plus nécessaires à explorer que les algues peuvent également avoir des débouchés dans la fabrication de matériaux biodégradables, notamment pour les emballages, de carburant, ou dans le champ médical.

Par Amel B. et Agence

MALI

BAMAKO IHUB ACCOMPAGNE ET FINANCE LES PROJETS DE TECHNOLOGIE VERTE



Avec pour mission de fournir aux start-up et aux entrepreneurs les ressources nécessaires à leur croissance, Bamako IHub offre un éventail complet de services, allant de l'accompagnement financier à l'accès à des espaces de coworking et à des laboratoires de recherche et développement.

Bamako IHub est un incubateur et un accélérateur malien. Il s'engage à contribuer objectivement et efficacement au développement, à l'organisation et à l'expansion d'un écosystème favorable aux start-up technologiques et aux entreprises opérant dans le secteur de l'industrie verte, tant au Mali qu'en Afrique.

Bamako IHub a été mis en place par l'organisation non gouvernementale Mali Folkecenter Nyetaa. Sa mission est de « mettre à la disposition des start-up, des entrepreneurs et aspirants entrepreneurs évoluant principalement dans la tech et le vert, des outils essentiels à leur croissance, des expertises et formations nécessaires au développement de leurs activités et de leurs personnalités, ainsi que des outils d'accompagnements techniques et financiers adaptés aux besoins des porteurs et à l'écosystème entrepreneurial et financier africain en général et malien en particulier », peut-on lire sur le site du tech hub. L'incubateur offre aux membres de sa communauté un espace de coworking et de networking, ainsi que des fablabs pour l'expérimentation, la recherche et le développement (R&D). Il propose des programmes de pré-incubation, d'incubation et d'accélération, ainsi qu'un programme d'accompagnement financier pour les start-up au stade de semence.

Le programme de pré-incubation du tech hub est nommé Bootstrap-Mali. Il offre aux étudiants, start-up, entrepreneurs et aspirants entrepreneurs une formation technique professionnelle de 3 mois axée sur l'introduction à l'entrepreneuriat tech et à l'industrie verte au Mali.

Le programme d'incubation et d'accélération de l'incubateur a pour nom BoostUp-Mali. Son but est d'aider les start-up et entrepreneurs tech et green à structurer de manière effective leurs start-up, organiser leurs initiatives, construire leur équipe, accéder au marché et à leurs premiers financements.

Le programme BuildUp-Mali de Bamako IHub donne à ses membres un accès à des laboratoires d'expérimentation, son espace de coworking et de collaboration ainsi que ses appareils intégrant les versions pro des logiciels les plus convoités du secteur cible. Le fablab de l'incubateur donne accès à une multitude d'appareils tels que des imprimantes 3D et à cartes PVC. Il offre aussi des outils de travail de dernière génération, dont des ordinateurs et une connexion Internet haut débit.

In We Are Tech Africa

NIGERIA

240 millions de dollars d'investissement pour renforcer la production de médicaments

Ces dernières années, plusieurs États africains ont initié des programmes visant à doper l'industrie pharmaceutique locale et à réduire leur dépendance aux médicaments importés, qui s'élève à 70 % d'après la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies.

Le Nigeria a obtenu 240 millions de dollars d'une entreprise pharmaceutique brésilienne pour la production nationale de médicaments génériques. C'est ce qu'a annoncé M. Muhammad Pate, ministre chargé de la coordination de la Santé et de la Protection sociale lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 29 février à Abuja.

Le nom de l'entreprise n'a pas été dévoilé par la presse locale. Toutefois, lors de la 37e réunion du Partenariat Halte à la tuberculose début février, Muhammad Pate avait dévoilé des pourparlers avec FPG Brands, une société d'investissement basée au Brésil. Cette dernière s'était engagée à injecter 240 millions de dollars dans le secteur de la santé au Nigeria sur les deux années à venir.

Cependant, le ministre a révélé qu'au moins trois entreprises pharmaceutiques avaient manifesté leur intérêt pour des investissements dans le pays. Il a également ajouté que deux entreprises



de diagnostic établiront une installation de fabrication à Lagos en décembre 2024.

Pour M. Paté, ces investissements visent à réduire la « forte » dépendance du pays aux importations de médicaments et d'équipements médicaux. Selon les données du Bureau nigérian des statistiques, les importations de médicaments se chiffraient à 81,81 milliards de nairas (50,6 millions \$) au troisième trimestre 2023.

Pour réduire cette dépendance, le gouvernement nigérian a initié des réformes pour stimuler les investissements

dans le domaine et augmenter la production ainsi que la consommation de produits pharmaceutiques nationaux. Parmi ces mesures, figurent l'élargissement de la liste des médicaments à fabriquer localement et la mise en place de la « politique 5+5 » par l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments (NAFDAC). Cette dernière encourage les entreprises pharmaceutiques à entamer la fabrication locale après cinq ans de commercialisation de médicaments importés. L'ambition est de dimi-

nuer les importations de médicaments à 40%, d'après la NAFDAC. Notons que le ministre a révélé qu'au moins trois entreprises pharmaceutiques avaient manifesté leur intérêt pour des investissements dans le pays. Il a également ajouté que deux entreprises de diagnostic établiront une installation de fabrication à Lagos en décembre 2024. Au cours des dernières années, plusieurs pays africains ont lancé des initiatives pour développer leur secteur pharmaceutique local et diminuer leur dépendance vis-à-vis des importations de médicaments, qui représente 70 % selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies. En 2022, la Banque africaine de développement (BAD) a créé la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, visant à améliorer la capacité du continent à produire des médicaments, des vaccins, des diagnostics, et des traitements thérapeutiques à travers toute la chaîne de valeur.

In Agence Ecofin

SHE CODE AFRICA ET FEDEX S'UNISSENT

Vers la formation de 100 000 femmes africaines en technologie d'ici 2030

Pour aider les femmes africaines à saisir les opportunités de l'industrie technologique, She Code Africa va mettre en œuvre un programme de formation au développement et à la gestion des produits.

Le programme financé par FedEx veut toucher 100 000 femmes d'ici 2030. Le programme She Code Africa a annoncé un partenariat avec le transporteur de fret aérien FedEx visant à lancer un programme de formation dans les technologies destiné aux femmes africaines. She Code Africa, chargé de la mise en œuvre du programme, a lancé un appel à candidatures ouvert aux femmes de tous les pays du continent. Le programme ne

prend en compte que les femmes passionnées de technologies âgées de 18 à 45 ans.

Il propose deux parcours de formation. Un parcours d'ingénierie de 2 à 3 mois qui comprend une gamme de cours techniques essentiels, du génie logiciel (Web et mobile) à l'ingénierie cloud, en passant par la science des données et l'analyse des données, ainsi que l'ingénierie matérielle telle que la robotique. Le deuxième parcours comprend des bootcamps de formation complets de 2 à 3 mois spécialement conçus pour donner aux femmes africaines les connaissances et l'expertise dont elles ont besoin pour concevoir et gérer des pro-

duits. Le programme financé par FedEx propose également un mentorat de carrière pour une orientation personnalisée, un stage rémunéré d'un mois pour une application réelle, et des opportunités d'embauche avec des entreprises technologiques de premier plan.

L'objectif du programme est de permettre aux femmes africaines de tirer profit de l'industrie technologique qui offre des opportunités professionnelles sur le continent.

D'ici 2030, le programme entend former et insérer 100 000 jeunes filles et femmes. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 8 mars.

In We Are Tech Africa

BURKINA FASO

Suspension de l'exportation de la production artisanale d'or

La production aurifère du pays est l'une des premières sources de recettes de l'État et le premier produit d'exportation. Dix tonnes d'or seraient issues chaque année des mines artisanales et 57,6 tonnes produites sur les sites industriels en 2022. Dans un communiqué daté du 20 février, le ministre des Mines du Burkina Faso Yacouba

Zabré Gouba annonce la suspension de l'exportation d'or et autres substances précieuses issues de la production artisanale. Améliorer les recettes de l'État, fournir sa future raffinerie, ou encore financer la sécurité dans le pays, voici plusieurs raisons qui pourraient expliquer cette mesure, selon un analyste international. L'annon-

ce des autorités a cependant « surpris », voire créé une certaine « panique » chez les professionnels du secteur, confient plusieurs témoins, cités par RFI. Mais ce ne sont pas les producteurs déjà légalement implantés et vendant officiellement aux comptoirs qui sont visés, assure encore ce professionnel, qui rappelle qu'une telle pratique n'est

pas nouvelle. Dans les années 1990, la production d'or était déjà encadrée par des structures publiques en amont et en aval avant que la filière ne soit libéralisée. Jusqu'à nouvel ordre, les acteurs qui disposent d'or à exporter devront le vendre directement à la Société nationale des substances précieuses.

In African Manager

WALID SADI À L'APS :

«Petkovic est le meilleur profil pour l'équipe nationale»

La FAF a annoncé la nomination du Bosnien Vladimir Petkovic comme le nouvel entraîneur en chef de l'équipe nationale de football. L'instance fédérale lui a fixé comme objectifs la qualification à la Coupe du monde et aux huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique 2025.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a déclaré vendredi que le profil du technicien bosnien Vladimir Petkovic était «le meilleur pour l'équipe nationale», au lendemain de l'annonce de sa nomination en tant que nouveau sélectionneur, en remplacement de Djamel Belmadi. «Petkovic est le meilleur profil pour l'équipe nationale. Après une short-list de trois techniciens établie par une commission ad-hoc, où figuraient également les deux Portugais Carlos Queiroz -- ce dernier s'étant excusé -- et José Peseiro, nous avons opté pour Petkovic par rapport à plusieurs critères, dont notamment son vécu avec la sélection suisse», a déclaré Sadi dans un entretien exclusif accordé à l'APS. La FAF a annoncé jeudi la nomination de Vladimir Petkovic (60 ans) à la tête de la sélection algérienne, en remplacement de Djamel Belmadi, à l'issue de l'élimination des «Verts» au premier tour de la dernière Coupe

d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), pour la deuxième fois de rang après celle de l'édition 2021 au Cameroun. Le nouveau coach de l'équipe nationale est attendu dimanche à Alger et animera lundi une conférence de presse au stade Nelson-Mandela (Baraki). «L'école bosniaque est connue pour sa rigueur et sa tactique. L'expérience réussie de Petkovic avec la sélection suisse (2014-2021) a pesé dans notre choix, lui qui a notamment atteint les quarts de finale du dernier Euro-2020 (reporté à 2021) en battant de grosses équipes, notamment la sélection française. C'est ce qui nous a convaincus pour s'attacher ses services», a-t-il ajouté. Concernant le staff qui aura à travailler avec Petkovic, Sadi a révélé que le technicien bosnien va ramener avec lui «un préparateur physique italien et un entraîneur-adjoint suisse. La FAF lui a proposé de travailler avec un

technicien algérien (Nabil Neghiz, NDLR) comme adjoint, mais tout dépendra de l'entrevue qu'aura Petkovic avec lui». Concernant les objectifs assignés à Vladimir Petkovic, le président de la FAF a souligné que le contrat de l'ancien entraîneur du club italien de la Lazio Rome (2012-2013) est scindé en deux tranches. «La durée de la première tranche du contrat arrivera à terme le 31 décembre 2025, période qui verra la fin des qualifications de la Coupe du monde 2026. S'il parviendra à qualifier l'équipe nationale au Mondial, le contrat sera automatiquement prolongé jusqu'au 31 juillet 2026 avec les mêmes termes et conditions. Dans le cas contraire, le contrat sera résilié d'une manière unilatérale sans indemnités. Lors des négociations, qui étaient serrées, nous avons tenu à préserver les intérêts de la FAF et de l'équipe nationale», détaille Sadi. Et d'ajouter: «Concernant la CAN-2025, nous ne pouvons pas lui exi-

ger le titre, surtout qu'il n'aura pas assez de temps, la sélection nationale restant sur deux éliminations de rang au premier tour lors des deux dernières éditions. Du coup, l'objectif est de se qualifier aux 1/8es de finale et aller le plus loin possible dans la compétition.» Enfin, Walid Sadi a affirmé que Petkovic, qui «va résider à Alger pendant trois semaines par mois ouvrables», selon les termes du contrat, «participera aux prochains ateliers pour la reconstruction du football national et assistera à des matchs du championnat national». Le nouveau coach des «Verts» signera ses débuts durant ce mois mars à l'occasion du tournoi «FIFA Series 2024», au cours duquel l'équipe nationale disputera deux matchs amicaux : le vendredi 22 mars face à la Bolivie au stade olympique du 5-juillet d'Alger (22h00) et le mardi 26 mars devant l'Afrique du Sud au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00).

R.S

LIGUE 2 :

AKBOU GARDE LA CADENCE, LE MSP BATNA SUIT LE RYTHME

L'Olympique Akbou, leader incontesté du Groupe Centre Est de la Ligue 2 algérienne de football, a engrangé trois nouveaux points dans sa course pour l'accession, en dominant assez facilement l'Olympique Magrane (3-0), en match disputé vendredi après-midi, pour le compte de la 18e journée, ayant vu les voisins AS Khroub - MO Constantine se neutraliser (0-0) dans le derby. Le club d'Akbou préserve par la même occasion ses quatre longueurs d'avance sur le Dauphin MSP Batna, qui est allé s'imposer (4-1) chez l'AS Aïn M'lila, tout en ayant un match en retard, qu'il disputera le mardi 5 mars courant, face au CA Batna, pour la mise à jour de la 16e journée. De leur côté, et malgré un match intense sur tous les plans, en raison de la grande rivalité sportive qui oppose les deux clubs, l'AS Khroub et le MO Constantine ont dû se contenter d'un nul vierge, qui n'arrange pas vraiment leurs affaires. En effet, avec une moisson aussi modeste, le MOC et l'ASK font pratiquement du sur place au classement général, puisque les Constantinois restent 5es avec 25 points, alors que les Khroubis sont 9es, avec seulement 23 unités. Pour leur part, l'IB Khechma El Khechma et le CA Batna ont profité de l'avantage du terrain pour remporter de courtes mais précieuses victoires, respectivement contre le NRB Telegma et l'USM Annaba, et sur le même score d'un but à zéro, alors que Sour El Ghozlane et l'HB Chelghoum Laid ont été tenus en échec à domicile par la lanterne-rouge, le MC El Eulma, et la JS Bordj Menaël, respectivement sur les scores de (1-1) et (0-0). Les péripéties de cette 18e journée (Groupe Centre Est) se poursuivront lundi, avec le déroulement du match USM El Harrach - IRB Ouargla, entre les deux dixièmes (18 pts), qui s'affronteront dans un duel direct à Alger, à partir de 14h00. Dans le Groupe Centre Ouest, le bal s'est ouvert par un seul match, ce vendredi après-midi, et dans lequel l'avantage a tourné en faveur du WA Boufarik, l'ayant difficilement emporté (2-1) contre la JS Guir. Il est cependant utile de souligner le fait que le club de la Mitidja continue de réussir l'essentiel en engrangeant les trois points à chaque fois qu'il reçoit, alors

qu'il est contraint d'évoluer hors de ses bases habituelles, en raison des travaux de restauration dans son stade, entamés récemment. En effet, le Stade Mohamed Reggaz est actuellement en chantier, d'où l'obligation pour le WAB de transférer provisoirement ses quartiers à Blida, ou à Larbaâ. Mais cette situation ne semble pas le déranger outre mesure, puisqu'il gagne à chaque fois. De bons résultats qui l'ont propulsé à la huitième place du classement général, ex-aequo avec l'ASM Oran et le MCB Oued Sly, avec 21 points pour chaque club. Les autres matchs du Groupe Centre Ouest se joueront samedi et lundi, avec à l'affiche le derby ES Mostaganem - WA Mostaganem, sans oublier le déplacement du RC Kouba chez l'ASM Oran.

APS

SPORT SCOLAIRE

Pépinière de talents et réservoir des sélections nationales



Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a souligné jeudi à Relizane que «le sport scolaire est la pépinière des talents sportifs et un réservoir des sélections nationales». Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection du secteur dans la wilaya, que «le sport scolaire est un espace pour faire valoir les talents sportifs», signalant qu'un décret exécutif a été promulgué, dernièrement, portant création d'une Direction générale du sport scolaire. Ce décret exécutif concrétise, a-t-il dit, la stratégie nationale du développement du sport et son renforcement au niveau des établissements scolaires. M. Belabed a expliqué que «cette Direction générale aura pour tâche de découvrir les talents sportifs en milieu scolaire, de les accompagner et de les perfectionner, d'assurer l'organisation des compétitions sportives scolaires et de participer aux compétitions internationales». Il a annoncé, par ailleurs,

l'organisation par le ministère de l'Éducation nationale, les 8 et 9 mars prochains, d'un forum national sur «l'évaluation intermédiaire de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale», en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande attention au dossier de la numérisation. Au menu des débats qui seront organisés à l'occasion de cette rencontre, il est question des améliorations susceptibles d'être introduites à la transformation numérique dans le secteur de l'éducation et des solutions à apporter aux éventuelles lacunes. Les directeurs des wilayas de l'Éducation, des représentants des syndicats du secteur, des partenaires sociaux, des présidents des commissions de l'éducation des deux chambres du parlement, seront présents lors des débats. Lors de son inspection du projet de réalisation d'un lycée au niveau de la commune de Belaassel Bouzegza, le ministre a donné

des instructions à l'entreprise chargée du projet pour accélérer le rythme des travaux, dont le taux d'avancement a atteint 50 pour cent, en prévision de sa livraison pour la rentrée scolaire 2024-2025. M. Belabed a visité, en outre, plusieurs établissements scolaires dans la wilaya de Relizane, à l'instar du CEM

«Meghiche Yamina» de la commune de «Dar Benabdallah», avant d'inspecter les deux écoles

«Mohamed Guerroudj» au douar Serardja, dans la commune de Zemmoura, et Habib Bahloul au douar Reghaidia, dans la commune de Béni Derguen. Le ministre a également inauguré un groupe scolaire au douar El Hassi de Oued Djemâa, où il s'est enquis des conditions de scolarisation et de restauration des élèves.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS : Le CRB bat Medeama SC et termine sur une bonne note

Le CR Belouizdad, représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, a bouclé la phase de poules en s'imposant pour l'honneur face aux Ghanéens de Medeama SC 3-0 (mi-temps : 2-0), en match disputé vendredi au stade olympique du 5-juillet, comptant pour la 6e et dernière journée (Gr.D). Éliminé le week-end dernier à Dar Es-Salaam face à la défaite concédée à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens des Young Africans (4-0), le Chabab a pu relever la tête en terminant sur une bonne note, grâce à des buts signés Benguit (27e), le Camerounais Wamba (42e), et le Gambien Jallow (84e). À l'issue de cette ultime journée de la phase de poules, le CRB et Young Africans terminent à égalité de points avec 8 points chacun, mais avec une différence de buts particulièrement favorable aux Tanzaniens.

APS

IL ÉTAIT UNE FOIS, À L'ÉPOQUE OÙ LES ANIMAUX PARLAIENT...

«Kalila wa Dimna» d'Ibn El Muqaffa

Ibn El Muqaffa est l'auteur de «Kalila wa Dimna», célèbre recueil des fables animalières d'origine indienne de Bidpai, équivalentes aux fables grecques d'Esopé.

Le livre «Kalila wa Dimna» est considéré comme un chef-d'œuvre de la prose littéraire arabe. Il a été traduit en plusieurs langues et a inspiré beaucoup d'auteurs, comme le fabuliste français Jean de la Fontaine. De nombreuses fables de La Fontaine sont inspirées du recueil "Kalila et Dimna". Ces fables animalières sont d'abord conçues comme un miroir des princes : elles dévoilent un imaginaire politique qui s'étend, au-delà des cours princières, à l'ensemble des élites cultivées du monde musulman médiéval.

Composé en sanskrit probablement dès le IIIe siècle avant Jésus-Christ, Kalila wa-Dimna (Kalila et Dimna) est un recueil de fables orientales d'origine indienne largement distribué. Les fables furent traduites en arabe au VIIIe siècle par Ibn al-Muqaffa', auteur persan très instruit et courtisan influent.

Kalila et Dimna sont deux chacals vivant à la cour du lion, roi du pays. Si Kalila se satisfait de sa condition, Dimna en revanche aspire aux honneurs, quels que soient les moyens pour y parvenir. Chacun des deux justifie sa position en enchaînant des anecdotes, qui mettent en scène des hommes et des animaux, et délivrent des préceptes et des morales. Donner la parole aux animaux permet, sous une forme divertissante, de traiter – et de mémoriser – des sujets universels tels que l'amitié, la trahison, le rôle du savoir ou encore la justice. Les histoires visent également à régler la bonne conduite de l'individu sur le plan personnel, familial et civique.

Kalila et Dimna est un livre qui comprend plusieurs contes, organisés selon le principe des fables enchâssées. Il a été traduit par Abdullah ibn al-Muqaffa en arabe à l'époque abbasside, plus précisément au IIe siècle de l'Hégire correspondant au VIIIe siècle de l'ère chrétienne, et

rédigé dans un style littéraire fondé sur le livre original. De nombreux chercheurs sont convenus que le livre est d'origine indienne : les cinq chapitres (en sanskrit : Pañchatantra, « cinq livres ») ont été écrits en sanskrit au IVe siècle après J.C., puis traduits en langue pahlavi au début du VIe siècle après J.C. par ordre de Khosro Ier. L'introduction du livre mentionne que le brahmane indien Vichnou-Sarma (Bidpai) a écrit pour le roi de l'Inde, Dibašlim (ar) (ou Dabchelim), et que l'auteur a utilisé des animaux et des oiseaux comme personnages principaux, et qu'ils symbolisent principalement des figures humaines. Les histoires incluent plusieurs sujets, notamment la relation entre le dirigeant et le gouverné, l'amitié et l'inimitié, en plus d'un certain nombre de sagesses et de morales.

Lorsque Khosro Ier apprit l'existence du livre et de son contenu, il ordonna au savant Borzouyeh d'aller en Inde et de copier ce qui était mentionné dans ce livre pour le traduire en persan pahlavi.

Le livre se compose de quinze chapitres principaux qui comprennent de nombreuses histoires dont les héros sont des animaux. Parmi les personnages animaliers les plus importants inclus dans le livre figurent le lion qui joue le rôle du roi, et son serviteur le taureau, qui s'appelle Shatrabah (ou Shanzaba dans certaines versions), en plus de deux chacals, Kalila et Dimna. La version arabe du livre a joué un rôle majeur dans sa diffusion et sa transmission au reste du monde, soit par le texte arabe directement, soit par des langues intermédiaires tirées du texte arabe. Les anciens critiques arabes classent Kalila et Dimna au premier rang des livres arabes et en font l'un des quatre meilleurs livres avec Al-Kamil d'Al-Moubarred, Al-Bayan wa al-tabyin d'Al-Jahiz et Al-'Umda d'Ibn Rachik.

I.Med



IL EST UN DES PÈRES FONDATEURS DE LA LITTÉRATURE ET DE LA PROSE ARABES

Qui était Ibn al Muqaffa ?

Abdallah Ibn al-Muqaffa était un secrétaire de l'administration omeyyade puis abbasside, célèbre littérateur perse et premier grand prosateur de langue arabe. Il naît vers 720 à Gour (actuelle Firuzabad), dans le Fars (Iran). Il se convertit à l'islam à l'âge adulte et meurt à 36 ans, en 756 à Basra, exécuté sur l'ordre du calife Al-Mansour. Ibn al-Muqaffa est considéré comme le père de la littérature d'adab et de la prose arabe. Il est aussi l'un des premiers traducteurs d'œuvres persanes et indiennes vers l'arabe.

Ses principaux ouvrages sont le Grand Adab (Al-Adab al-kabir), premier essai de formulation explicite du concept d'adab, et Kalila wa Dimna, traduction et adaptation des Fables de Bidpai (à partir de la version de Borzouyeh écrite en moyen perse), dont l'introduction expose certains des traits caractéristiques de l'adab. Mort à 36 ans, Ibn al-Muqaffa laissa derrière lui de nombreuses œuvres originales et des traductions qui devinrent rapidement des classiques de la littérature d'adab, et furent intégrés à la formation de base des secrétaires. Il est considéré comme l'un des pères de la prose arabe. Une partie seulement de son œuvre

nous est parvenue. Certains ouvrages nous sont connus par des citations dans des ouvrages postérieurs. Malheureusement, les auteurs n'en citent souvent que de brefs passages, arguant qu'il est inutile de citer longuement Ibn al-Muqaffa en raison de la très grande célébrité de ses livres. Al-Adab al-kabir, Le Grand adab, est considéré comme le premier essai de formulation explicite du concept d'adab. Il s'agit d'un court

ouvrage d'éthique (adab) divisé en deux parties, l'une traitant des puissants et du comportement que leur entourage doit adopter à leur égard pour les conseiller et les seconder dans l'exercice du pouvoir ; la deuxième partie est consacrée à l'amitié, aux relations entre amis, à l'art de les choisir et de les bien traiter. Al-Adab al-saghîr, Le Petit adab, est un recueil de morceaux philosophiques, de

sapiences et de conseils. Ibn al-Muqaffa tire l'essentiel de ces maximes et pensées de son adaptation de Kalila et Dimna. Les sources traditionnelles prétendent qu'Ibn al-Muqaffa fut condamné à mort en 756 pour hérésie. Mais des sources plus crédibles, avancent son suicide, de peur d'être mené à la mort.

I.Med

A LA SOURCE

La version persane de Kalila

Les premières traductions du livre le furent en Pahlavi persan au VIe siècle, sous la dynastie sassanide, lorsque Khosro I Anushirwan a demandé à son ministre, Bozorgmehr, de rechercher pour lui un homme sage qui serait compétent en persan et en hindi. Le roi lui a fourni l'argent dont il avait besoin. Alors Borzouyeh fut envoyé en Inde, et là il s'est mêlé à la cour du roi, composée d'érudits et de philosophes, et a commencé à leur dire qu'il était venu dans leur pays pour chercher la connaissance et la littérature, et qu'il avait besoin d'eux pour y parvenir, et il était capable d'obtenir ce pour quoi il était venu avec ses bonnes manières, sa sagesse et sa ruse. Après avoir terminé la copie de ce

livre et d'autres, Anushirwan en a été informé, et lui a demandé de revenir. Lorsque le roi vit la fatigue et la faiblesse qui l'affligeaient, il lui ordonna de demander ce qu'il voulait, alors sa demande fut qu'Anushirwan compose un chapitre décrivant son protagoniste et son expérience, et d'en faire les premiers chapitres du livre, en particulier avant « Le Lion et le bœuf ». En récompense de ses efforts, Borzouyeh se voit donc accorder le privilège d'insérer son autobiographie au début du livre, sous l'autorité du roi Khosro. Il a obtenu ce qu'il voulait. Le livre du Shahnameh mentionne que Borzouyeh aimait la science et la sagesse, et il lut un jour dans l'un des livres que les Indiens avaient une plante, la Sanji-

vani, capable de rendre la vie aux morts. Comme Borzouyeh était proche de Khosro, ce dernier demanda à Borzouyeh d'aller en Inde pour obtenir cette plante. Quand il l'atteignit, il fit face à de nombreuses difficultés jusqu'à ce qu'il devienne clair pour lui que la plante visée n'était rien d'autre qu'un symbole d'un livre possédé par le roi de l'Inde, et que personne n'était autorisé à copier, sauf que en raison de son bon caractère et de sa sagesse, il a pu voir cette copie. On pense également que Borzouyeh a ajouté d'autres contes indiens à Kalila et Dimna du livre du Mahabharata, en plus de l'introduction qui comprend sa biographie et son voyage en Inde.

I.Med

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila
N° de Procédure : 00052805027772

AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N°02/2024 POUR L'ETUDE ET SUIVI DE 100 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES LPA année 2019 (80 F3+20 F4) A M'SILA DOSSIER DE CANDIDATURE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-12 du 18 mai 2023 1445 correspondant au 08/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 12-2349, du décret présidentiel n° 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'office de Promotion et de Gestion Immobilière Coopérative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila, informe qu'au sein du cadre du concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre étude et suivi n° 02/2024 d'architecture pour l'étude et suivi de 100 logements promotionnels aides de M'SILA (Année 2019) de la première phase (dossier de candidature) paru dans les quotidiens nationaux : **L'EXPRESS** le : 29/01/2024 déclare les résultats suivants :

01 - Etude Et Suivi De 100 logements promotionnels Aides LPA (Année 2019) 80 F3+20 F4) à M'SILA RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS (DOSSIER DE CANDIDATURE) :

Les BET pré-sélectionnés à la 1 ^{ère} phase	
MEDJENAH HASEN	LOUCIF LAMIA
DJOUADI ABDELAOUF	Groupeement SITA ATLANTIQUE
Groupeement MZ DESIGN	Groupeement LADJAL BOUCHRA + LADJAL IMEN
BERM M'SILA	Groupeement MB ARCHI
GROUPEMENT ELHODINA	Groupeement Madain
GROUPEMENT BET A3	HADJI ARID
BAGMORA SOUFIAN	GUENRA SALIM
GROUPEMENT BET EL SSALEM	/

Les bureaux d'études pré-sélectionnés pour la deuxième phase sont invités à déposer l'offre technique + prestation + l'offre financière au quinzième (15^{ème}) jour à compter de la date de la 1^{ère} parution de cette annonce avant 14:00 h au siège de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila Coopérative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila.

L'ouverture des plis de la deuxième phase se fera le même jour de dépôt des offres à quatorze heures précises (14:00) au siège de L'OFFICE de M'SILA.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes heures.

Cette avis est consultable comme invitation aux bureaux d'études pré-sélectionnés pour assister à l'ouverture des plis la deuxième phase.

L'EXPRESS DU 03/03/2024 ANEP : N° 2416006518

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
NIE : 42000200000008901013
N° de Procédure : 02/24

Meftah le : 21 فبراير 2024

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

L'assemblée populaire communale de Meftah lance :

Projet : Protection d'un groupe scolaire au niveau du site 5340 Lgts publics locatifs à Saf Saf à Meftah.

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la commune de Meftah (bureau des marchés publics) sur présentation du certificat de qualification en cours de validité catégorie trois (03) Ou Plus en Bâtiment comme activité principale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de même nature ou de constructions justifiées par Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.

et intéressés par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics) contre un paiement de 2.000.00 DA au trésorier inter-communal Meftah.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (Dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale en cours de validité (copie) catégorie trois (03) Ou plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doivent être visés par les services des impôts et doivent être aussi certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifié par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Un mémoire technique.
- Planning des travaux détaillés
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Projet :

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h 30. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les soumissionnaires sont ainsi invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Meftah à 13:30 h.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

L'EXPRESS DU 03/03/2024 ANEP : N° 2416006492

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA
DAIRA : ELGUEL ELKEBIR
COMMUNE : SEDRAIA
NCF : 098426615030619

Avis D'appel D'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :02/2024

La commune de Sedraia, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Entretien la route communal reliant entre la route nationale n°18 et fraction chelaba à travers rhaïmia et sid dahmane sur distance 15.4Km (première tranche sur distance 02Km).

Condition de participation :

- Certificat de qualification et de classification catégorie (02) et plus activité principale travaux public.
- moyens chiffres d'affaires du dernier 03 ans(2020,2021,2022) supérieur ou égale à : 10 000 000,00 DA visés par services d'impôts.
- deux attestations(02) de bonne exécution et plus du projets similaires mentionne nature du travaux , délais de réalisation et montant du projet.
- Les entreprises souhaitant participer, doivent s'adresser au Bureau du marché de la commune Sedraia pour retirer le cahier des charges en échantillon du paiement d'une somme d'argent estimée à quatre mille (4000,00 DA) dinars algériens non remboursables auprès du trésorier inter communal à AZIZA.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants

1- Le dossier de candidature:

- Une déclaration de candidature dûment remplie, signée, datée et cachetée(selon le formulaire ci-joint).
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée(selon le formulaire ci-joint).
- Une copie du statut de la société et de ses modificatifs, le cas échéant ;
- Copie du registre du commerce ;
- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, le cas échéant ;
- Copie du décision délégation de pouvoir à la personne légalement autorisée à signer le projet de marché, le cas échéant ;
- liste matériel accompagnées avec copies cartes grise ou carte jaune avec certificat d'assurance en cours de validité et copies fiche contrôle technique pour matériel ; un procès verbal du huissier de Justice pour l'année 2024 pour matériel non roulant, les procurations du matériels roullantes ou non roullantes n'est pas acceptées.
- liste personnel dûment être signée par l'entrepreneur +copie du attestation provisoire de succès ou certificat d'apprentissage professionnel +muri d'attestation d'affiliation individuelle pour les cadres, personnel et personnel qualifié signa par CNAS ne dépassent pas 03 mois de leur date de délivrance.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

2- l'offre technique:

- Une déclaration à souscrire dûment remplie bien écrit, signée, datée et cachetée.
- Le cahier des charges rempli et signés, datés et cachetés portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- mémoire technique justificatif rempli, signé, daté et cacheté (selon le formulaire ci-joint).
- planning de réalisation signée, datée et cacheté est conforme au délai de réalisation.

C- l'offre financière:

- La lettre soumission bien rempli et signée, datée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires en lettres et en chiffres rempli, signée, datée et cachetée.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli et signée, datée et cachetée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique", "offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" Avis appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02/2024.

Entretien la route communal reliant entre la route nationale n°18 et fraction chelaba à travers rhaïmia et sid dahmane sur distance 15.4Km (première tranche sur distance 02Km).

A Mr le Président de l'Assemblée Populaire communale de la Commune de Sedraia.

Il sera déposé au bureau du marché de la commune de Sedraia le dernier jour de délai de préparation des offres, douze (12) jours à compter de la date de la première publication de cette annonce dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et Les enveloppes relatives au dossier de candidature et aux offres techniques et Finances sont ouvertes en une séance publique à onze heures (11h00) au plus le dernier jour de la durée de préparation des offres, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.

Cette annonce est une invitation aux exposants à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus le délai de préparation des offres estimé 12 jour à compter de la date du dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 03/03/2024 ANEP : N° 2416006530

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de LAKHDARIA
COMMUNE de BOUKRAM
I.F : 098410345097611

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES CAPACITES MINIMALES N°: 02 /2024

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUKRAM lance un avis :

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES CAPACITES MINIMALES N°: 02/2024

pour : Réalisation D'une Cantine Scolaire A L'école Primaire Hadjam Hassain A Ouled Kheïl Commune De Boukram

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées pour retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la Commune. Ou télécharger-le via le lien électronique sur la page officielle de la municipalité de Boukram

les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, accompagnées des documents en cours de validité, sont adressées à M^r : LE PRESIDENT DE L'A.P.C DE BOUKRAM.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«appel d'offre ouvert avec exigences capacités minimales N°: 02/2024»

Réalisation D'une Cantine Scolaire A L'école Primaire Hadjam Hassain A Ouled Kheïl Commune De Boukram (à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

1) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :

1. Une déclaration de candidature remplie signée, cachée et datée.
2. Déclaration de probité remplie signée, cachée et datée.
3. Copie de Registre de commerce+ Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle (Principal bâtiment catégorie 03 et plus)
4. Copie de Statut de l'entreprise
5. Extrait de roll programmé ou filtré La durée de validité n'excède pas 03 mois
6. les références professionnelles (justifiées par des attestations de bonne exécution).
7. la liste des moyens matériels justifiée par des cartes grises ci-joint Avec des contrats d'assurance pour l'année en cours
8. la liste des moyens humains visée par la CNAS ou CASMOG
9. bilans financiers des (02) dernières années et les références bancaires
10. l'attestation du dépôt légal des Comptes Sociaux pour les Sociétés (SPA, EURL, SARL, SNC, SCS) par actions.

2) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :

1. Cahier des charges techniques rempli signé, caché et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté".
2. Déclaration à souscrire remplie signée, cachée et datée.
3. Mémoire technique justificative remplie signée, cachée et datée.

3) L'OFFRE FINANCIERE COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :

1. La lettre de soumission remplie signée, cachée et datée.
2. Le devis Quantitatif et Estimatif.
3. Le bordereau des prix unitaires.

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt (80) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la commune à (11:00 heures), le dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 03/03/2024 ANEP : N° 2416006524

VANILLE

VERS LA CRÉATION D'UN CARTEL DES PAYS PRODUCTEURS

La vanille est l'un des ingrédients les plus populaires dans l'industrie agroalimentaire. Sa production reste inégalement répartie avec une dizaine de pays qui monopolisent ce marché.

L'industrie mondiale de la vanille s'apprête à connaître un nouveau changement. Des représentants de 4 pays producteurs ont opté pour la création d'une organisation internationale visant à défendre leurs intérêts, au cours de la 13^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui s'est tenue du 26 au 29 février 2024 à Abou Dhabi aux Émirats arabes unis.

Il s'agit de Madagascar, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Comores et de l'Ouganda qui sont respectivement les 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} producteurs mondiaux de l'épice. Ce projet initié par Edgard Razafindravahy, ministre de l'Industrialisation et du Commerce de Madagascar, vise la résolution de plusieurs défis auxquels est confrontée l'industrie de la vanille. « L'objectif principal de cette organisation est de stabiliser le prix de la vanille sur le marché international. En établissant un mécanisme de fixation des prix basé sur la qualité, les producteurs pourront bénéficier d'une rémunération équitable et juste pour leur travail. Cela garantira également la qualité constante de la vanille pour les consommateurs du monde entier », explique le responsable. Cette nouvelle entité si elle voit le jour devrait également se pencher sur les problèmes de développement durable au sein de la filière, le renforcement de la chaîne de valeur, la recherche de nouveaux marchés ainsi que la promotion de la vanille naturelle auprès des consommateurs. En 2022, la production mondiale tournait autour de 7 700 tonnes, dont environ 40 % provenaient de Madagascar, selon les données de la FAO.

In Agence Ecofin

ESPACE

La Chine vise un nombre record de lancements spatiaux en 2024

Il faut croire que la Chine va disputer avec SpaceX le record de missions spatiales effectuées dans une seule année ! Ces lancements incluront le vol inaugural depuis le premier site de lancement commercial d'engins spatiaux de Chine.

Le pays a annoncé son intention d'effectuer environ 100 lancements au cours de cette année 2024, marquant un nouveau record pour le pays, selon des informations divulguées lors d'une conférence de presse.

Ces lancements incluront le vol inaugural depuis le premier site de lancement commercial d'engins spatiaux de Chine, actuellement en construction dans la ville de Wenchang, dans la province insulaire de Hainan, dans le sud de la Chine, ainsi que d'autres décollages visant à placer des satellites en orbite. La China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC), principale force de

l'industrie spatiale du pays, prévoit à elle seule d'effectuer près de 70 missions de lancement spatial en 2024, plaçant ainsi plus de 290 engins spatiaux dans l'espace. Ces missions incluront les premières tâches de vol du lanceur Longue Marche-12 (première fusée liquide monocœur chinoise avec une capacité de transport d'au moins 10 tonnes en orbite proche de la Terre et d'au moins 6 tonnes en orbite héliosynchrone de 700 km), deux missions de vaisseau spatial cargo, deux missions de lancement avec équipage et deux missions de retour avec équipage pour la station spatiale chinoise.

In Télé Satellite



DÉCOUVERTE

Le télescope James-Webb éclaire l'origine de l'eau sur Terre

Dans un jeune système solaire, au cœur de la nébuleuse d'Orion, une équipe internationale a identifié une molécule, indice de transformations chimiques de l'eau. Cette découverte permet de mieux comprendre la formation de l'eau sur les planètes telluriques. Les yeux perçants du télescope spatial James-Webb ont encore révélé des phénomènes fascinants, au cœur du processus de formation de systèmes solaires comme le nôtre. Une équipe internationale vient de mettre en évidence une machinerie insoupçonnée, un cycle de l'eau très précoce et de très grande ampleur qui pourrait mieux expliquer l'origine de l'eau de notre planète. L'observation a révélé que de la glace d'eau est détruite, puis reformée à un rythme insensé, dans un volume équivalent à la disparition d'un océan terrestre tous les mois.

Cela n'a pas lieu, bien sûr, dans notre Système solaire aujourd'hui, mais dans de très jeunes systèmes, dits « protoplanétaires », de un à trois millions d'années après la formation d'une étoile centrale, et bien avant l'apparition de planètes telluriques. Plus précisément, les événements ont lieu au sein du disque d203-506, déjà identifié par le télescope spatial Hubble, situé dans la nébuleuse d'Orion, la pouponnière d'étoiles la plus proche de nous, à quelque 1 000 années-lumière. Mais des détails-clés, révélés dans un article de Nature Astronomy, le 23 février, avaient échappé au prédécesseur du James-Webb. Ces détails sont chimiques, et même quantiques. Une molécule, le radical libre hydroxyle, fait d'un atome d'oxygène et d'un atome d'hydrogène (OH), a été détectée pour la première fois dans la zone

très proche de l'étoile centrale, à moins de 100 unités astronomiques (soit, tout de même, trois fois la distance entre la Terre et Neptune), constituée de gaz et de poussières. Et OH l'a été sous deux formes. La première, comme s'il tournait sur lui-même à grande vitesse, au point de rompre quasiment. « C'est vertigineux », s'enthousiasme Benoît Tabone, l'un des auteurs principaux de l'article, à l'Institut d'astrophysique spatiale (IAS) et au CNRS, qui précise que ce serait l'équivalent d'un gaz chauffé à plus de 40 000 degrés (quand l'environnement est pourtant déjà chaud, 10 000 degrés). La seconde forme est plutôt une vibration des deux atomes, hydrogène et oxygène, qui se rapprochent et s'écartent, avec une énergie plus faible.

In Le Monde

EN FRANCE ET EN POLOGNE

Nouvelles manifestations d'agriculteurs

Moins massives que ces dernières semaines, les mobilisations des agriculteurs en colère se poursuivent néanmoins en Europe.

Exemple vendredi dernier en France et en Pologne. En France, alors que la tension est redescendue d'un cran depuis l'ouverture mouvementée du salon de l'agriculture à Paris, des agriculteurs de la Coordination rurale ont refait parler d'eux. Vendredi matin à l'heure du laitier, une centaine de manifestants à bord de leurs tracteurs se

sont rendus aux abords de la place de l'Étoile, à Paris. Ils ont bloqué brièvement tous les accès avec des tracteurs et des bottes de paille. Une opération surprise qui avait pour objectif de saluer la mémoire des agriculteurs qui se sont suicidés.

Cette manifestation spontanée et non déclarée a donné lieu à l'arrestation de 66 personnes. Les tracteurs ont fini par être escortés par des motos de la Police Nationale. Outre leurs revendications nationales, les agriculteurs français remettent en ques-

tion les politiques européennes dans le secteur, notamment l'accord avec le Mercosur.

En Pologne, les agriculteurs ont bloqué quant à eux la route vers la Lituanie, la seule voie d'accès des États baltes à la Pologne et aux pays du sud. Les manifestants s'opposent à l'importation de céréales ukrainiennes et à leur réexportation de Pologne vers la Lituanie, qui seraient ensuite renvoyées en Pologne en tant qu'importations de l'UE, sans tests ni contrôles.

In Agence

Amazonie : le plus grand serpent au monde découvert

Un anaconda vert géant a été découvert en Amazonie équatorienne. C'est la plus grande espèce de serpent recensée à ce jour, et cette découverte réjouit le monde scientifique. Elle s'accompagne toutefois d'inquiétudes liées à l'impact de l'extraction pétrolière sur la préservation de ces reptiles. Il fait plus de 6 mètres de long, pèse 200 kilogrammes et a la peau verte tachetée de noir. Cet anaconda, qui vit dans les cours d'eau luxuriants de la forêt tropicale équatorienne, est « la plus grande espèce de serpent découverte à ce jour », rapporte le site américain spécialisé dans l'environnement Mongabay. Des chercheurs l'ont repéré en Amazonie équatorienne après vingt années à « pré-

lever des échantillons de sang et de tissus des anacondas dans toute l'Amérique du Sud », précise le mensuel de géographie National Geographic. Si, jusqu'alors, l'on ne connaissait qu'une seule espèce d'anaconda, Eunectes murinus, la revue scientifique Mdpi Diversity révèle que cet « anaconda vert du Nord » appartenait à une espèce différente, nommée Eunectes akiyama. Ces deux espèces ont beau paraître identiques, il existe entre elles une différence génétique de 5,5 %, et elles se seraient en fait séparées il y a 10 millions d'années, poursuit National Geographic. « C'est une différence génétique stupéfiante », surtout si l'on considère que nous, humains, ne différons des

chimpanzés « que de 2 % », écrit dans les colonnes du site The Conversation le biologiste australien Bryan G. Fry.

Les anacondas verts sont utiles pour évaluer la santé écologique de la région. Ils sont notamment « indicateurs des dommages causés par les marées noires » qui touchent le parc national Yasuni, en Équateur.

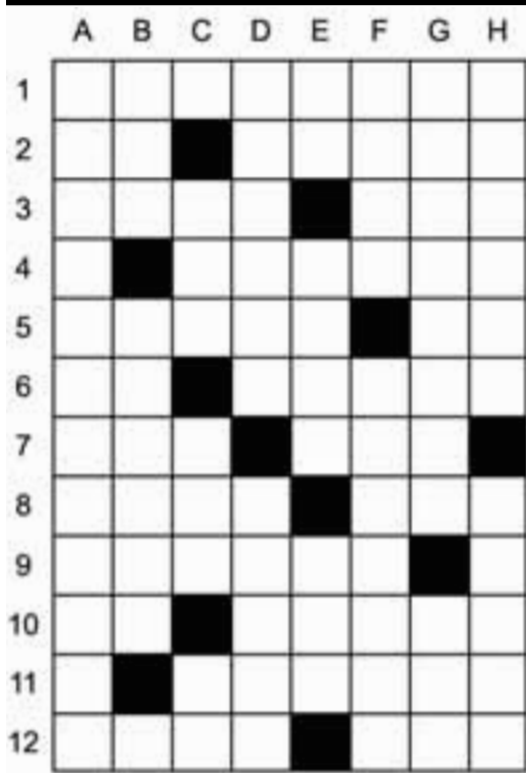
Or, déplore Mongabay, ils sont confrontés à un certain nombre de menaces, que ce soit « la perte d'habitat due à la déforestation, la chasse par l'homme et la pollution due aux déversements d'hydrocarbures ». L'extraction pétrolière « incontrôlable » serait la principale responsable de la « baisse de fertilité » de ces

serpents rares, estime Mr Fry. Maintenant que l'on sait qu'il existe deux espèces distinctes d'anacondas verts – ils évoluent dans « des aires de répartition » plurielles et font face à des menaces différentes –, « les stratégies de conservation doivent être réévaluées », lit-on dans The Conversation. Prédateurs les plus haut placés en Amazonie, ces anacondas verts « jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre de leurs écosystèmes », explique également l'article.

« La perte de ces magnifiques serpents serait catastrophique », conclut le biologiste, qui appelle à une action immédiate pour protéger cette nouvelle espèce.

In Courrier international

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
- B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
- C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
- D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
- E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
- F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
- G. Bouchée du nez. Sol désertique.
- H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.

HORIZONTALEMENT

- 1. Mobiles comme les étoiles.
- 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
- 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
- 4. Gourmandise chinoise.
- 5. Cime. Tête de liste infinie.
- 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
- 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
- 8. Garda secret. Brama.
- 9. Opéra de Verdi.
- 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
- 11. Faire une offre.
- 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENOUE STABLE IL TIENT TOUJOURS TÊTE	DRAIN CUTANÉ BESOINS	ALLURE DE CRACK BOÎTE D'ÉLUS	ÉLÉMENT D'UNE COURONNE DÉRISOIRE PLAT AU CHOU EXEMPLE DE NUDITÉ	RETIRENT PRIT UN RISQUE	DIEU GREC DE LA MER SOUVENIR DE CÈNE	
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI INTIMIDÉ						
C'EST UN SEIN AVEC LES AUTRES		ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		TOUT UN CÉRÉMONIAL POUR LA GEISHA		
				LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTE	NETTOYÉE PAR LE TISSERAND	
CITÉ EN BOURGOGNE AVANT OMÉGA				DANS LE COUP ENTRE LE NORD ET LE SUD		
POUR LIER DEUX MOTS BASE DE TIR	CABOCHÉ INFERTILE			BOUTON DE TROMBONE CITÉ DE LA CLAIRETTE	MAL À L'AISE QUI NOUS CONCERNE	GARDE POUR SOI ROUTE DE FRANCE
CHEF DE GARE ! ON Y FAIT DES CONSERVES SPIRITUEUX	QUI N'EST PLUS FOLLE PEINTRE ALSACIEN					
PETITE GRENOUILLE POÈTE CELTIQUE			EST MONNAIE COURANTE À OSLO			
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION		ILS MARCHENT AVEC DES SAROTS				



SIDOKU

4		2				7		8
				1				
		3		4		6		
	5			9				6
	9		5	8	6			1
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFTER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ILS SONT ACCUSÉS DE SEMER LE CHAOS DANS MOGADISCIO

SIX RESSORTISSANTS MAROCAINS CONDAMNÉS À MORT POUR TERRORISME EN SOMALIE

Un tribunal somalien vient de condamner à mort six ressortissants marocains pour appartenance au groupe Etat islamique, selon des sources locales. Les six terroristes marocains présumés sont accusés de tentative de « détruire la société

musulmane, celle du peuple somalien et de semer le chaos dans le pays ». Les ressortissants marocains ont été arrêtés dans la province de Puntland, selon le procureur, qui a précisé que l'enquête était toujours en cours.

CYBERSÉCURITÉ : DE GRANDS ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSUREURS

Un séminaire international a été organisé récemment sur la cybersécurité, avec comme objectif d'identifier les risques, mais aussi en définir les enjeux pour les entreprises comme pour les compagnies d'assurance. Ces dernières devraient tôt ou tard investir dans ce domaine, la cybersécurité coûtant 9.500 milliards à l'économie mondiale. Les cyberattaques représentent un danger de plus en plus croissant pour les entreprises, que ce soit en Algérie ou ailleurs. Elles paralysent non seulement les entreprises et les organisations, selon l'expert en économie et membre du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Nazim Sini, mais coûtent extrêmement cher à l'outil de protection. «Les cyberattaques ont coûté 8.000 milliards de dollars à l'économie mondiale en 2023 et ce chiffre devrait atteindre les 9.500 milliards en 2024 pour dépasser les 10.000 milliards de dollars en 2025. Ce qui représente pratiquement l'équivalent du PIB de l'Union européenne», signale-t-il, précisant que les zones les plus touchées par ces attaques sont les États-Unis (46% des attaques), suivis du Moyen-Orient. **Y.B.**

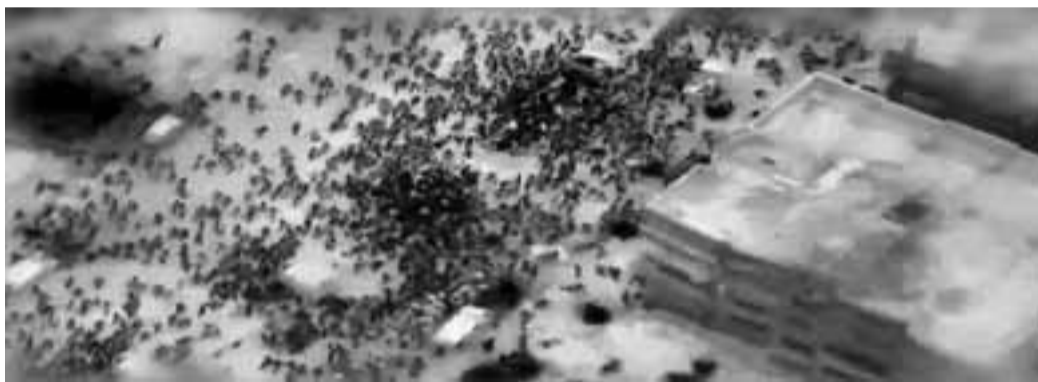
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 3 MARS 2024 // N°761 // PRIX 20 DA

BANDE DE GAZA

Le bilan des victimes du «massacre de la farine» s'alourdit à 116 morts

Le ministère de la Santé de la bande de Gaza a annoncé, hier, la mort d'un Palestinien qui a succombé à ses blessures à la suite du massacre perpétré par l'armée israélienne contre des Palestiniens en attente d'aide humanitaire à proximité du rond-point al Nabulsi, situé au sud de la ville de Gaza, portant le bilan des victimes à 116 morts.



C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le ministère et repris par plusieurs médias, affirmant qu'un Palestinien a succombé à ses blessures à l'hôpital Kamal Adwan (nord), à la suite du massacre de la rue al-Rashid, jeudi dernier. "Le bilan du drame grimpe à 116 morts", a pré-

sent le communiqué. Et d'ajouter qu'il risque de s'alourdir compte tenu du nombre de blessés et du manque de soins médicaux à Gaza. Le bilan des victimes du massacre perpétré par l'armée israélienne contre des Palestiniens à proximité du rond-point al Nabulsi, situé au sud de la ville de Gaza, s'est alourdi vendredi à 115 après la récupération de trois cadavres. Jeudi, les forces d'occupation ont ouvert le feu sur une foule de Palesti-

niens qui attendaient l'arrivée de camions d'aide humanitaire à proximité du rond-point al Nabulsi, selon le bureau des médias du gouvernement de Gaza. En raison de la guerre et des restrictions israéliennes, la population gazaouie, particulièrement celle des districts de Gaza et du nord de l'enclave palestinienne, est au bord de la famine, tandis qu'une grave pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant frappe ce territoire

à la suite du siège total imposé par Israël.

Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une guerre à outrance dans la bande de Gaza, avec le soutien de Washington, qui a tué des milliers de Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants.

Le conflit a provoqué également "des destructions massives et une catastrophe humanitaire sans précédent", selon l'Onu.

Y.B.

CHU DE TIZI-OUZOU : REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPLANTATION RÉNALE

Après un arrêt qui a duré pratiquement une année en raison de problèmes techniques au niveau du bloc opératoire, l'activité de transplantation rénale a repris de plus belle au niveau du CHU Nédir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Une reprise qui s'est déjà concrétisée par trois transplantations rénales assurées par l'équipe du Pr Ahmed Nekhala, chef de service de chirurgie thoracique, cardio-vasculaire et de transplantation rénale. Selon les déclarations de ce dernier, depuis le début de cette année 2024, il a été transplanté trois reins dont deux au mois de janvier et la dernière le mercredi 28 février de l'année en cours. « Il s'agit d'une homme de 34 ans originaire de Bouira qui a reçu le rein, compatible, de sa mère âgée de 64 ans. Une intervention qui s'est bien déroulée et le receveur comme le donneur se portent bien », a-t-il ajouté. **R.N.**

HIDAOUI REÇOIT LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a reçu, hier, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, avec lequel il a évoqué les principaux points de l'action commune qui s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre les deux instances, indique un communiqué du Conseil. La rencontre intervient "en application de l'accord signé entre ces deux instances", a indiqué la même source, précisant que les deux parties ont évoqué "tous les points relatifs à l'action commune dans le but de renforcer les liens entre les jeunes et leur pays et de promouvoir le mouvement juvénile, en sus d'examiner les moyens de réaliser ces objectifs prônés par la volonté politique en Algérie", et ce, "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'association des jeunes de la communauté nationale aux différentes activités du CSJ". La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de la Grande Mosquée de Paris, Mohamed Ouanoughi, et de la présidente de la commission des relations internationales et de la coopération au CSJ, Mme Labiad Amani Amna, conclut le document.

Pois chiches, haricots blancs, riz, lentilles : baisse des prix à compter d'aujourd'hui

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) a annoncé, hier, dans un communiqué, la baisse des prix des légumineuses à partir de ce dimanche, et ce, après l'annulation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen. « L'OAI informe tous les opérateurs et consommateurs que les prix de commercialisation des légumineuses connaîtront une baisse à partir du 03 mars 2024, en application des mesures prises par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, consistant en l'annulation de la TVA, estimée à 9% ». En application de ces mesures, de nouveaux prix seront appliqués à la vente des légumineuses, le prix du kilogramme de pois chiche de petit calibre sera cédé aux conditionneurs à 150 DA, aux commerçants de gros à 155 DA et aux détaillants et aux transformateurs de ce produit à 160 DA, alors que le riz sera vendu à 150 DA/1 kg aux commerçants et 160 DA au consommateur. En ce qui concerne les nouveaux prix des

pois chiches de calibre moyen, l'OAI a précisé qu'ils seront commercialisés aux conditionneurs à 250 DA, aux grossistes à 255 DA, aux détaillants et aux consommateurs à 260 DA. Quant au prix des pois chiches de gros calibre, ils seront commercialisés à 350 DA pour les conditionneurs, à 355 DA pour les grossistes, à 360 DA pour les détaillants, et au même prix pour le consommateur. Les nouveaux prix du riz blanc pour les conditionneurs sont estimés à 125 DA, à 130 DA pour les grossistes, à 135 DA pour les détaillants, à 125 DA pour les transformateurs de pois chiches et de riz et à 135 DA pour le consommateur. S'agissant du prix du riz étuvé, il sera vendu aux conditionneurs à 115 DA, aux grossistes à 120 DA et aux détaillants à 125 DZD, et au même prix pour le consommateur. Par ailleurs, le riz Basmati sera commercialisé aux conditionneurs à 190 DZD, à 195 DA aux grossistes, à 200 DA aux détaillants, et au même prix au consommateur, précise le communiqué de l'office. Les haricots blancs seront vendus aux conditionneurs à 270 DA, aux grossistes

pour 275 DA, aux détaillants pour 280 DA, et au même prix pour le consommateur, tandis que les haricots rouges seront commercialisés à 250 DA aux conditionneurs, à 255 DA aux grossistes, et à 260 DA aux détaillants et aux consommateurs. Les prix des différentes variétés de lentilles ont connu une baisse. Le prix de vente des lentilles vertes pour les conditionneurs est de 230 DA, pour les grossistes 235 DA et pour les détaillants et les consommateurs à 240 DA. Les lentilles corail sont vendues aux conditionneurs à 165 DA, aux grossistes à 170 DA et aux détaillants et aux consommateurs à 175 DA. Quant aux lentilles brunes, elles sont vendues aux conditionneurs au prix de 150 DA, aux grossistes à 155 DA et aux détaillants et aux consommateurs au même prix, soit 160 DA. Les prix de vente des pois cassés sont de 140 DA aux conditionneurs, de 145 DA aux grossistes et de 150 DA aux détaillants, pour finalement être vendus aux consommateurs au même prix, selon les données de l'OAI.

APS

